

#UNIVERSITÉSENGHOR

université internationale de langue française  
au service du développement africain

MA

# Effet des mécanismes d'octroi des financements sexospécifiques sur les organisations de la société civile en Afrique de l'Ouest : Place et enjeux du Fonds Pananetugri

Présenté par

**Charlotte Cyprienne Sèlingnan EZEBADA**

pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département Management

Spécialité Gouvernance et Management Public

Directeur de mémoire : Mahamat ABDELLATIF

le 12 octobre 2023

Devant le jury composé de :

Viviane ONDOUA BIWOLE	Présidente
Enseignante chercheuse à l'Université de Yaoundé II	
Dr. Alioune DRAMÉ	Examineur
Directeur du département Management Université Senghor	
Professeur Mahamat Abdellatif	Examineur
Directeur des Etudes et de la Recherche Appliquée à ISTA – CEMAC	



## Remerciements

Le présent mémoire est le résultat d'un long processus d'apprentissage et de maturation, qui n'aurait pas été possible sans le soutien et l'aide de nombreuses personnes. Je tiens alors à exprimer ma sincère gratitude à toutes ces personnes. Ma reconnaissance à :

- **Dieu**, qui m'a donné la santé et l'intelligence nécessaires à la réalisation de ce travail ainsi que la résilience pour surmonter les épreuves du parcours ;
- Mon directeur de département ; **Dr Alioune DRAME** pour sa disponibilité et son leadership admirable ;
- Mon directeur de mémoire ; **Mahamat ABDELLATIF** pour son soutien, ses conseils et sa patience tout au long de ce projet. Son encadrement rigoureux et bienveillant a été indispensable à la réussite de ce travail ;
- Toute l'équipe du Fonds Pananetugri pour l'expérience professionnelle que j'y ai pu acquérir ;
- Mes collègues de promotion du Burkina-Faso qui m'ont porté assistance lors de mon installation et durant tout le séjour, **Armel TAGNAGDA, Dr Aida YANGANE TISKENDI, Rosine YANOGO**, pour leur bienveillance ;
- La communauté béninoise de la 18ème promotion, pour la famille qu'elle a été ;
- Mes collègues de recherche **Mamadou Bobo BARRY, Akambi Mohamed Rejeb MAMA, Emmanuel BARABARWA, Ibrahima THIERO, Dozou Grace KOYE, Euphrem KOSSOUHO et Zinsou Rodrigue AHODEGNON** pour leur collaboration et précieux échanges qui ont permis d'enrichir mon travail et de le rendre plus rigoureux ;
- Toute ma famille senghorienne notamment du département Management, spécialités GMP et MP, pour leur amour, les bons moments d'entraide et toute la joie partagée le long de nos deux années d'apprentissage et de dur labeur ;
- Mon compagnon d'aventure **Giraud Kuessi TOGBE**, pour tout son amour et sa présence constante tout le long de ce voyage d'apprentissage ;
- Mes aîné.e.s **Peace AHOUISSOU, Nourou-Dine MORA KORA et Ange M'POLI M'TOAMA** dont l'écoute, les conseils et prières ont été pour moi une force et une trajectoire pour gravir des échelles encore plus hautes ;
- Mes collaboratrices **Maurelle Nadia Vihoutou KPONADOU et Joanitha TCHOGNINO** pour leur présence et appui ;
- Toute ma famille et mes amis pour leur soutien moral et leur encouragement sans faille. Leur présence constante a été un moteur essentiel pour la réalisation de ce mémoire.

**Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes qui m'ont soutenue, de près ou de loin, et dont les noms n'y figurent pas forcément. Je vous remercie sincèrement pour votre soutien.**

## Dédicace

À

Ma mère, la brave **Pierrette ADJAKA**, mon modèle de courage et de foi ;

Mon père, **Janvier EZABADA**, qui m’a enseigné la résilience ;

Mes sœurs **Edwige** et **Marianne** et mes frères **Gaël** et **Jérémie**, pour votre soutien ;

À

Toutes les organisations féminines et féministes de la société civile en quête d’autonomie et de justice sociale ;

Tous les bailleurs de fonds engagés dans l’expansion et le développement des organisations de la société civile, actrices de changement.

## **Résumé**

Les mécanismes d'octroi de financement aux OSC varient en raison de la multitude des bailleurs de fonds tels que les gouvernements, les organisations internationales, les fondations, les entreprises et les particuliers. Ces différents bailleurs de fonds exploitent différents mécanismes (appels à propositions, les subventions, les prêts, les bourses et les partenariats public-privé) et critères d'attribution selon leur domaine d'intérêts et leur programme d'action. Lesquels mécanismes impactent inéluctablement la société civile, acteur de développement auprès de la communauté. Cette recherche aborde les obstacles à la réalisation de la raison d'être des OSC sous l'angle des mécanismes de subvention.

Notre mémoire de recherche a examiné l'efficacité du Fonds Pananetugri et a formulé des recommandations pour améliorer ses performances. Pour cela, nous avons réalisé une recherche qualitative basée sur une enquête par guide d'entretien. À partir des entretiens semi-directifs menés auprès de responsables de dix organisations de la société civile bénéficiaires du Fonds Pananetugri dans 5 pays de l'Afrique de l'Ouest dont le Bénin, le Togo, le Burkina-Faso, le Sénégal, la Guinée et la Côte-d'Ivoire, nos résultats révèlent que certains facteurs influencent la réalisation des initiatives de ces groupes et leurs besoins. Aussi, nous avons proposé un mécanisme de renforcement de l'efficacité du Fonds Pananetugri sur la base des réalités des OSC interviewées.

## **Mots-clefs**

Sexospécificité, bailleur de fonds, organisation de la société civile, conditionnalité imposée par les bailleurs de fonds.

## **Abstract**

Mechanisms for providing funding to CSOs vary due to the multitude of funders such as governments, international organizations, foundations, businesses and individuals. These different donors operate different mechanisms (calls for proposals, grants, loans, scholarships and public-private partnerships) and award criteria depending on their area of interest and their action program. Which mechanisms inevitably impact civil society, an actor in development within the community. This research addresses the obstacles to realizing the purpose of CSOs from the perspective of subsidy mechanisms.

Our research paper examined the effectiveness of the Pananetugri Fund and made recommendations to improve its performance. To do this, we carried out qualitative research based on an interview guide survey. Based on semi-structured interviews conducted with managers of ten civil society organizations beneficiaries of the Pananetugri Fund in 5 West African countries including Benin, Togo, Burkina Faso, Senegal, Guinea and Ivory Coast, our results reveal that certain factors influence the realization of the initiatives of these groups and their needs. Also, we proposed a mechanism to strengthen the effectiveness of the Pananetugri Fund based on the realities of the CSOs interviewed.

## **Key-words**

Gender, donor, civil society organization, conditionality imposed by donors.

## Liste des acronymes et abréviations utilisés

APD	:	Aide Publique au Développement
ACDI	:	Agence Canadienne de Développement International
AWDF	:	African Women’s Development Fund
AFD	:	Agence Française de Développement
AWID	:	Association for Women’s Rights in Development
AUF	:	Agence universitaire de la Francophonie
CAD	:	Comité d’Aide au Développement
CE	:	Comité d’Évaluation
DO	:	Développement Organisationnel
DSSR	:	Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive
FAO	:	Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture
FNUAP	:	Fonds des Nations Unies pour la Population
IPBF	:	Initiative Pananetugri pour le Bien-être de la Femme
JFF	:	Jeune Fille et Jeune Femme
OSC	:	Organisation de la Société Civile
OCDE	:	Organisation de la Coopération et de Développement Économique
ODD	:	Objectif de Développement Durable
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
ONU	:	Organisation des Nations Unis
Oxfam	:	Oxford Committee for Famine Relief
Swot	:	Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats

## Tables des matières

Remerciements	1
Dédicace	2
Résumé	2
Abstract	3
Liste des acronymes et abréviations utilisés	4
Tables des matières	1
Introduction	3
Chapitre 1 : Politiques et pratiques du financement des OSC	7
1-1- État des lieux des mécanismes de financement des OSC en Afrique de l’Ouest	7
1-2- De la mise en place du Fonds Pananetugri à l’analyse de son environnement	10
1-2-1- Mise en place du Fonds Pananetugri	10
1-2-2- Analyse de l’environnement du Fonds Pananetugri	14
Chapitre 2 : Approches conceptuelles et théoriques	15
2-1- Clarification des concepts	16
2-1-1- Financement	16
2-1-2- Mécanisme de financement	16
2-1-3- Organisations de la Société Civile	17
2-1-4- Sexospécificité	19
2-1-5- Égalité genre	20
2-2- Théories mobilisées	21
2-2-1- Courant de pensées sur le financement des OSC	21
2-2-2- Les mécanismes d’octroi de financement aux OSC en Afrique de l’Ouest	25
2-2-3- Le financement des projets sexospécifiques	27
2-3- Synthèse et modèle d’analyse	29
Chapitre 3 : Choix méthodologiques	33
3-1- Terrain d’investigation et Échantillonnage	33
3-1-1- Terrain d’investigation	33
3-1-2- Échantillonnage	33
3-2- Méthode, techniques et outils de collecte des données	35
3-2-1- La recherche qualitative	35
3-2-2- Techniques et outil de collecte des données	35
3-3- Traitement des données	38
Chapitre 4 : Résultats et suggestions	41
4-1- Présentation et analyse des résultats	41
4-1-1- Modalités de financement du Fonds Pananetugri	41
4-1-2- Niveau de satisfaction des bénéficiaires	45



4-2- Interprétation des résultats	48
4-3- Recommandations	50
Conclusion	55
Les limites de l'étude	55
Les difficultés rencontrées	56
Les perspectives	56
Références bibliographiques	57
Liste des illustrations	61
Liste des tableaux	62
Annexes	63
1.1 Annexe 1 : Guide d'entretien	63
1.2 Annexe 2 Codification des données	63

## **Introduction**

« L'égalité des genres est plus qu'un objectif en soi. C'est une condition préalable pour relever le défi de la réduction de la pauvreté, promouvoir le développement durable et établir la bonne gouvernance » (Annan, 1998).

La pauvreté des pays du tiers-monde est devenue un enjeu stratégique de la politique internationale depuis la seconde guerre mondiale. En effet, la persistance de la pauvreté dans ces pays, notamment dans les domaines de l'alimentation, de la santé et de l'éducation, constituait un risque de déstabilisation régionale et mondiale. Pour répondre à ce défi, les États les plus riches ont mis en place des programmes d'aide au développement, qui visent à améliorer les conditions de vie dans les pays du tiers-monde. L'aide au développement peut prendre différentes formes, notamment le financement de projets d'infrastructure, la formation de professionnels, ou encore la fourniture d'aide humanitaire. L'aide au développement est un outil important de lutte contre la pauvreté.

L'aide publique au développement (APD) est définie par le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) comme l'aide financière fournie par les États aux pays en développement dans le but de promouvoir leur développement économique et social. L'APD peut prendre différentes formes, notamment des dons, des prêts, des annulations de dette, des contributions à des institutions multilatérales et le coût de l'accueil des réfugiés dans les pays donateurs (COORDINATION SUD, 2022). L'aide bilatérale est fournie directement par un État donateur à un État bénéficiaire, tandis que l'aide multilatérale est mise en commun par plusieurs États contributeurs et attribuée à un pays par une organisation internationale.

A sept années d'échéance d'atteinte des ODD, la question centrale revient et les regards et questionnements se tournent vers le bilan des réalisations effectuées par les parties prenantes à divers niveaux. L'ODD 5 sur l'égalité des sexes entre les femmes et les hommes est une préoccupation majeure dans le contexte de développement de l'Afrique en général, et en particulier de la région de l'Ouest.

En tant qu'acteurs de développement, les organisations de la société civile (OSC) jouent un rôle indispensable dans le développement socio-économique de l'Afrique de l'Ouest. Elles contribuent à la promotion des droits de l'homme, à l'amélioration des conditions de vie des populations et à la consolidation de la démocratie et de l'État de droit.

L'OCDE dans l'un de ses rapports<sup>1</sup>, relève que les OSC ont contribué à hauteur de 10 à 15 % à la réalisation des ODD en fournissant des services essentiels, en renforçant la participation citoyenne et en faisant pression sur les gouvernements pour qu'ils prennent des mesures concrètes. La Banque mondiale note que les OSC ont aidé à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en sensibilisant les communautés, en fournissant des services de santé et en plaidant pour des politiques et des lois qui protègent les droits des femmes<sup>2</sup>.

La mobilisation des ressources financières est essentielle pour le financement des actions de développement, quel que soit le niveau d'intervention : étatique, local ou de la société civile.

Malgré les efforts déployés par les gouvernements et les organisations internationales, des disparités persistantes subsistent en termes d'accès aux ressources, de participation politique, d'éducation, et d'autres domaines clés.

Les organisations de la société civile (OSC) mobilisent des ressources de différentes manières. Elles peuvent utiliser leurs ressources internes, appelées aussi ressources propres et qui sont notamment constituées des cotisations ou l'autofinancement par les activités génératrices de revenus ; ou sur des ressources externes provenant des dons et subventions. Les cotisations des membres sont une source de revenus essentielle pour ces OSC, mais leur potentiel de revenu varie en fonction du contexte local. Des facteurs tels que l'environnement politique et le cadre de financement peuvent influencer leur capacité à collecter des cotisations<sup>3</sup>.

La plupart des organisations non gouvernementales sont tributaires des organismes donateurs pour assurer leur survie. Pour avoir droit à un financement de leur part, les ONG doivent généralement respecter une série de conditions de financement. Et très souvent les relations entre les organisations sont souvent caractérisées par une dépendance aux ressources, ce qui peut entraîner des déséquilibres de pouvoir (Elbers & Arts, 2011).

La pénurie des modalités de financement est donc alarmante pour la majorité des groupes de la société civile et ils sont nombreux à compter largement ou exclusivement sur le financement des aides au développement, ou des grands bailleurs dont les critères étouffent de plus en plus leur croissance organisationnelle.

C'est ce constat qui sous tend le présent travail de recherche et qui s'intéresse évidemment aux mécanismes de financement des OSC en Afrique de l'Ouest et plus singulièrement du Fonds Panafrique.

Le sujet sera traité selon l'approche suivante : "Effet des mécanismes d'octroi des financements sexospécifiques sur les OSC en Afrique de l'Ouest : place et enjeux du Fonds

---

<sup>1</sup> <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/covid-19-and-the-role-of-civil-society.htm>

<sup>2</sup> <https://www.worldbank.org/en/topic/gender/brief/civil-society-and-gender-equality>

<sup>3</sup>COORDINATION SUD. (2022). Panorama des financements accessibles aux ONG françaises (p. 113).

Panaretugri". Le choix de ce sujet s'inscrit dans le cadre de l'expansion des financements sexospécifiques flexibles en cours en Afrique de l'Ouest.

Il vise principalement à étudier la façon dont les financements sexospécifiques, y compris le Fonds Panaretugri, influencent la réalisation de la raison d'être et des initiatives des OSC en Afrique de l'Ouest. C'est pourquoi à travers ce mémoire nous nous sommes fixé les sous-objectifs suivants :

- Objectif spécifique 1 : analyser les mécanismes de financement des organisations de la société travaillant pour l'égalité homme-femme
- Objectif spécifique 2 : décrire l'expérience de collaboration des OSC bénéficiaires du Fonds Panaretugri
- Objectif spécifique 3 : identifier les axes d'amélioration des modalités d'octroi du Fonds Panaretugri pour répondre aux besoins et attentes des bénéficiaires

Il va aussi s'atteler à apporter des éléments de réponse à la question principale suivante : "Comment les mécanismes d'octroi des financements sexospécifiques, dont le Fonds Panaretugri, influencent-ils la réalisation de l'objet d'être des OSC travaillant pour l'égalité homme-femme en Afrique de l'Ouest ? ". Pour y arriver, nous formulons 3 sous-questions à savoir :

- Question spécifique 1 : En quoi le mécanisme de financement d'une OSC travaillant pour l'égalité homme-femme est-il un facteur déterminant de sa capacité à réaliser son objet d'être ?
- Question spécifique 2 : Comment les OSC bénéficiaires du Fonds Panaretugri perçoivent-elles leur expérience de collaboration ?
- Question spécifique 3 : Quels sont les besoins et attentes des bénéficiaires en matière d'octroi du Fonds Panaretugri ?

Les résultats de ce travail apporteront une contribution à la fois théorique et pratique.

Sa contribution théorique réside dans le fait qu'il vise à produire un travail scientifique sur les financements des OSC en Afrique de l'Ouest. Des études antérieures ont été menées par divers organismes et bailleurs mais qui ne prennent spécifiquement pas en compte les réalités et le contexte des OSC de l'Afrique de l'Ouest francophone. En explorant cet angle, cette étude pourrait permettre aux divers bailleurs de ces OSC et les acteurs du développement, de mieux appréhender les causes profondes des tensions qui naissent du fait de la redevabilité de ces OSC vis-à-vis d'eux. Sans avoir la prétention de constituer une base théorique de référence, notre recherche tente d'apporter une petite contribution sur les processus et pratiques d'octroi de financement aux OSC en Afrique de l'Ouest.

Sur le plan de la pratique professionnelle, cette étude présente un grand intérêt pour les bailleurs qui fournissent les ressources financières à la réalisation des projets et programmes dédiés au Genre. Une meilleure sensibilisation pourrait par exemple amener les bailleurs de

fonds à considérer davantage les difficultés et défis de mise en œuvre des programmes et projets des OSC. Ils ont une grande capacité d'influence sur le déroulement des projets, à travers les politiques et les critères de financement. Les résultats de cette recherche pourraient constituer une base informationnelle sur laquelle ces acteurs peuvent s'appuyer afin de prendre des mesures pour un octroi de financement plus adapté et plus efficace.

Ce mémoire pourrait aussi aider les OSC à renforcer leur pouvoir de négociation et d'influence vis-à-vis de leurs donateurs. Cela leur permettrait de mieux réaliser leur mission et de créer un environnement favorable au développement de leurs ressources humaines.

En se concentrant spécifiquement sur le Fonds Pananetugri, cette recherche vise à tirer des enseignements en vue d'améliorer son efficacité, notamment un financement flexible et adapté aux OSC d'Afrique de l'Ouest francophone.

Pour répondre à notre question de recherche, nous avons réalisé une étude qualitative auprès de dix organisations de la société civile dans six pays d'Afrique de l'Ouest. Nous avons mené des entretiens semi-directifs auprès de divers responsables de ces OSC et avons effectué une recherche documentaire.

Ce document sera structuré en quatre chapitres. Le premier chapitre présentera les politiques et pratiques du financement des OSC. Le second chapitre exposera les approches conceptuelles et théoriques et débouchera sur les propositions de recherche. Le troisième chapitre présentera les choix méthodologiques et dans le quatrième il sera question de présenter, d'analyser et d'interpréter les résultats obtenus.

## **Chapitre 1 : Politiques et pratiques du financement des OSC**

Il sera fait dans ce chapitre, l'état des lieux des mécanismes de financement des OSC en Afrique de l'Ouest ainsi que le contexte de mise en place et la présentation de notre environnement de recherche.

### **1-1- État des lieux des mécanismes de financement des OSC en Afrique de l'Ouest**

L'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans les régions du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest sont des objectifs complexes qui nécessitent des investissements financiers substantiels. Les mécanismes de financement internationaux de l'APD visent à soutenir les efforts nationaux des pays partenaires. Les gouvernements de ces pays doivent également augmenter leurs propres financements en faveur de l'égalité des genres, par exemple en adoptant une budgétisation sensible au genre.

L'aide publique au développement (APD) a atteint un niveau record en 2020, avec 161,2 milliards de dollars américains. L'APD bilatérale ventilable des 30 membres du Comité d'Aide au Développement (CAD) en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes a également augmenté de façon régulière, atteignant un niveau historiquement élevé de 53 milliards de dollars américains en 2018-2019, soit 44,5 % de l'APD totale. La majeure partie de cette aide a été consacrée à des programmes intégrant l'égalité des genres comme objectif significatif (Goemans et al., 2022), 47,4 milliards de dollars américains, soit 40 % de l'aide totale. L'aide dédiée aux programmes ayant l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes comme objectif principal (5,6 milliards de dollars américains par an, soit 5 % de l'aide totale) est, quant à elle, relativement stable dans le temps.

L'Afrique subsaharienne est la région du monde qui reçoit le plus d'APD. En 2018-2019, l'APD à destination de cette région s'élevait à plus de 27,1 milliards de dollars américains, contre 14,3 milliards de dollars américains pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient (Goemans et al., 2022). Bien que la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest regroupe à elle seule près d'un quart de tous les contextes fragiles dans le monde, elle ne représente que 17 % de l'APD mondiale et environ un quart de celle à destination du continent africain.

Les États-Unis, l'Allemagne et la France étaient les principaux bailleurs d'APD en faveur de l'égalité des genres au Sahel et en Afrique de l'Ouest, avec une moyenne de 734 millions USD, 608 millions USD et 515 millions USD respectivement. Cependant, le Canada et l'Irlande se sont distingués en consacrant la plus grande part de leur aide totale à la région à l'égalité des genres, soit 98 % et 90 %, respectivement.

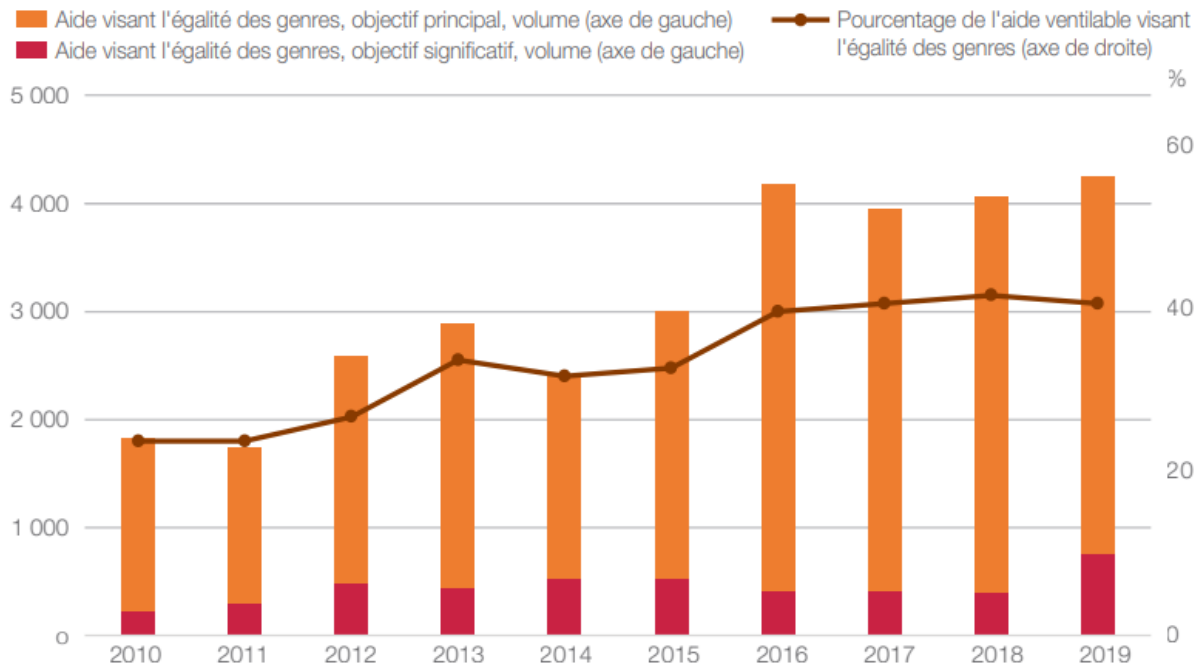


Figure 1 Aide en faveur de l'égalité des genres à destination des pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, 2019<sup>4</sup>

Les institutions du secteur public sont les principales bénéficiaires de l'aide publique au développement bilatérale (APD) en faveur de l'égalité des genres dans la région. En 2018-2019, elles ont reçu 1,9 milliard de dollars américains. Les organisations de la société civile (OSC) sont le deuxième plus important bénéficiaire, elles ont reçu dans la même période, 948 millions de dollars américains. Cependant, la stabilité du financement des OSC est un défi mondial, qui se pose également dans la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. L'APD allouée directement par les membres du CAD aux OSC locales ne représente qu'une fraction de ce financement, soit 66 millions de dollars américains.

<sup>4</sup> (Goemans et al., 2022)

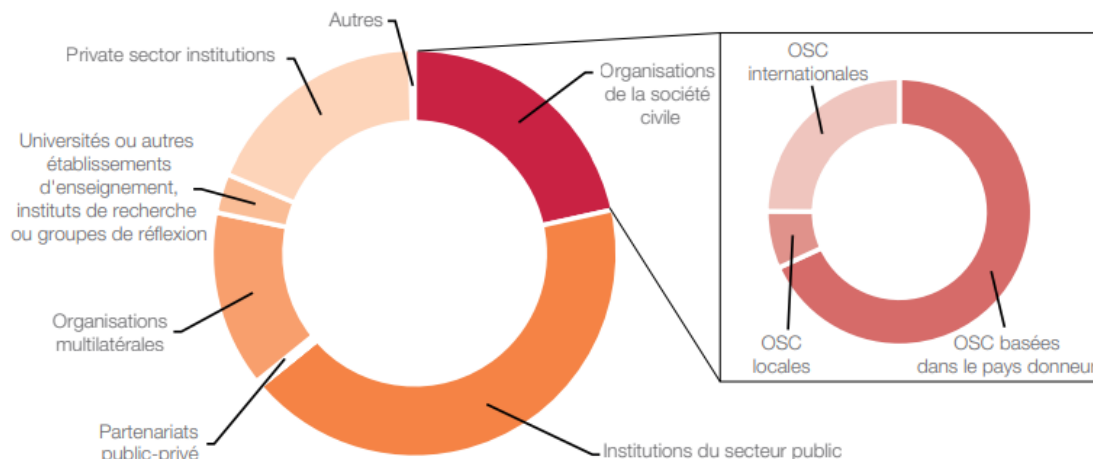


Figure 2 Canaux de mise à disposition de l'APD en faveur de l'égalité des genres, 2018-19<sup>5</sup>

Il existe une variété de mécanismes de financement des OSC qui peuvent être classés en deux catégories principales à savoir les mécanismes publics où les États peuvent financer directement les OSC, en leur attribuant des subventions, ou indirectement, en mettant en place des mécanismes de financement incitatifs, tels que des incitations fiscales ou des fonds de garantie. Il existe également les mécanismes privés où les OSC peuvent obtenir des financements auprès de sources privées, telles que les entreprises, les fondations et les particuliers. Ces sources de financement sont généralement plus flexibles que les sources publiques, mais elles peuvent également être plus volatiles.

Les OSC en Afrique de l'Ouest sont confrontées à plusieurs défis notamment la faiblesse des budgets publics qui sont souvent des budgets limités et la faible culture de la philanthropie dans cette région. La complexité des procédures de financement rend aussi difficile d'accès, les subventions privées et amène bien souvent des OSC à s'écarter de leur objet d'être en raison de la course au survie.

Pamela AKPLOGAN, Head Youth, Sport, Citizenship OIF souligne que "L'absence de financements adaptés et durables peut empêcher une génération de jeunes gens innovants, entrepreneurs, productifs et engagés d'impacter positivement leurs communautés" (Pamela AKPLOGAN, 2023).

L'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) nécessitera d'augmenter significativement le volume de ressources mobilisées, en particulier dans les pays en développement (OECD, 2018).

Face à cette situation de grande dépendance, la notion de financement adapté et dit flexible a progressivement fait son apparition dans le secteur de la philanthropie et du développement durable. Les années 1990 et 2000, ont été notamment marquées par

<sup>5</sup> idem



l'évolution du paysage des financements du développement, de nouvelles approches de financement plus souples ont été explorées. Selon l'AWID, les organisations pour les droits des femmes ne perçoivent que 0,13 % de l'aide publique au développement (APD), et seulement 0,42% des subventions des fondations est orienté vers les projets sur les droits des femmes (AWID, 1983).

Tout ce contexte d'urgence et de nécessité de disposer de financement souple et flexible pour l'égalité des sexes notamment dans la région Ouest Africaine francophone, a amené l'Initiative Pananetugri pour le Bien-être de la Femme, organisation de droit burkinabè à vocation philanthropique, apolitique et non confessionnelle, à mettre en place le Fonds Pananetugri en 2020.

## **1-2- De la mise en place du Fonds Pananetugri à l'analyse de son environnement**

Il sera développé dans cette partie, le processus de mise en place du Fonds Pananetugri et l'analyse de son environnement.

### *1-2-1- Mise en place du Fonds Pananetugri*

Le présent mémoire se propose d'étudier l'effet des mécanismes d'octroi des financements sexospécifiques sur les OSCs en Afrique de l'Ouest, en se concentrant particulièrement sur le Fonds Pananetugri. Ce Fonds, qui comptabilise trois années de mise en œuvre et d'accompagnement holistique à l'endroit d'OSC de 9 pays d'Afrique de l'Ouest francophone, a pour objectif de soutenir des projets innovants portés par des acteurs locaux et régionaux, visant à renforcer l'égalité femmes-hommes dans divers domaines tels que l'éducation, l'empowerment, l'accès aux services de santé, et le bien-être général des jeunes filles et jeunes femmes. Le Fonds Pananetugri émane d'une étude de diagnostic sur la situation des jeunes filles et jeunes femmes (IPBF, 2019), réalisée par l'Initiative Pananetugri pour le Bien-être de la Femme dans 9 pays d'Afrique de l'Ouest Francophone en 2019. Cette étude a été conduite par la consultante Alimata KONATE et met en exergue les défis et difficultés rencontrées par les jeunes filles et jeunes femmes dans cette région ainsi que leurs besoins de renforcement et d'épanouissement. Au titre des difficultés répertoriées lors de l'étude nous pouvons citer :

- la problématique du droit à l'éducation ;
- la problématique du droit à la santé ;
- la problématique du droit à l'emploi et à l'exercice économique ;
- la problématique des violences faites aux femmes et aux jeunes filles.

Au titre des aspirations des cibles, il s'agit de :

- recevoir une éducation scolaire et une formation professionnelle ;

- avoir le libre choix/la liberté d'expression ;
- accéder aux informations et aux services de qualité sur la SSR ;
- se faire entendre et influencer les prises de décisions ;
- avoir des loisirs ;
- disposer d'informations sur les droits et devoirs de la jeune fille ;
- être protégée contre toutes formes de violences ;
- accéder à un emploi/entreprendre une activité.

Le diagnostic réalisé dans cette région, a touché également les types de ressources dont bénéficient les JFF. Le diagnostic les a qualifiés d'insuffisants et pas adaptés aux réalités de la cible. Les résultats<sup>6</sup> prouvent à suffisance près que :

- les jeunes filles et les femmes sont souvent oubliées dans les politiques et programmes de développement ;
- les programmes qui tentent de résoudre les problèmes auxquels les jeunes femmes et filles sont souvent trop peu innovants et ne tiennent pas compte des réalités des pays ciblés ;
- les critères de sélection des opportunités de financement sont trop rigides, ce qui exclut de nombreuses associations de jeunes femmes et de jeunes filles émergentes ;
- les thématiques d'intervention imposées par les bailleurs internationaux ne correspondent pas toujours aux besoins de ces associations.

C'est donc dans le souci d'accroître les capacités de résilience des JFF à travers une approche flexible d'octroi de subventions pour le renforcement organisationnel et institutionnel et la construction d'une culture philanthropique pour un féminisme inclusif, que le Fonds Pananetugri a été mise en place en 2020. Il se positionne comme premier Fonds d'Afrique de l'Ouest dirigé et administré par des jeunes filles et jeunes femmes (JFF) et se démarque des financements classiques et traditionnels, grâce à son caractère flexible et souple (Fonds Pananetugri, 2020).

Le Fonds Pananetugri depuis sa création, s'est donc orienté vers l'accompagnement organisationnel et institutionnel des OSC, groupes et collectifs de jeunes filles et jeunes femmes, intervenant dans neuf pays d'Afrique de l'Ouest, à savoir le Bénin, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Togo. Contrairement aux financements classiques qui envisagent l'octroi de ressources pour la mise en œuvre de projets notamment basés sur leurs propres lignes stratégiques et programmatiques, le Fonds Pananetugri n'impose pas des priorités de financement et de thématiques prédéterminées mais s'intéresse à la vie des jeunes filles et jeunes femmes

---

<sup>6</sup> [www.ongipbf.org/fr/fonds-pananetugri/](http://www.ongipbf.org/fr/fonds-pananetugri/)

actrices de la société civile qui travaillent pour leur empowerment et leur bien-être global. Il va au-delà d'un simple accompagnement financier et questionne les problèmes qu'elles rencontrent dans leur quotidien et les propositions de solutions qu'elles-mêmes envisagent de mettre en œuvre pour la résolution de ces problèmes. Il touche les enjeux auxquels ces actrices communautaires sont confrontées selon leurs différents contextes géographique, socio-économique, politique ; et pense au renforcement de leurs propres compétences, mais aussi, à celui organisationnel et institutionnel de leur différents groupes. Le Fonds Pananetugri dispose néanmoins des lignes directrices qui guident les demandeurs.

### **L'organigramme du Fonds Pananetugri**

La gouvernance du Fonds Pananetugri est assurée par une équipe de coordination composée à la date de cette étude, de six membres œuvrant pour l'expansion de ses actions. Cette gouvernance est structurée comme suit :

- ❖ une coordonnatrice en charge de son orientation stratégique et de sa représentation juridique ;
- ❖ une responsable des subventions en charge de son déploiement opérationnel et du suivi programmatique des OSC bénéficiaires ;
- ❖ une chargée à la comptabilité qui s'occupe du suivi financier des OSC bénéficiaires et de la gestion budgétaire du Fonds ;
- ❖ une chargée à la communication, œuvrant pour la visibilité des actions du Fonds ainsi que celles de ses divers partenaires (bénéficiaires et bailleurs) ;
- ❖ de deux personnes ressources pour l'appui technique ainsi que la prospection et la mobilisation de ressources.

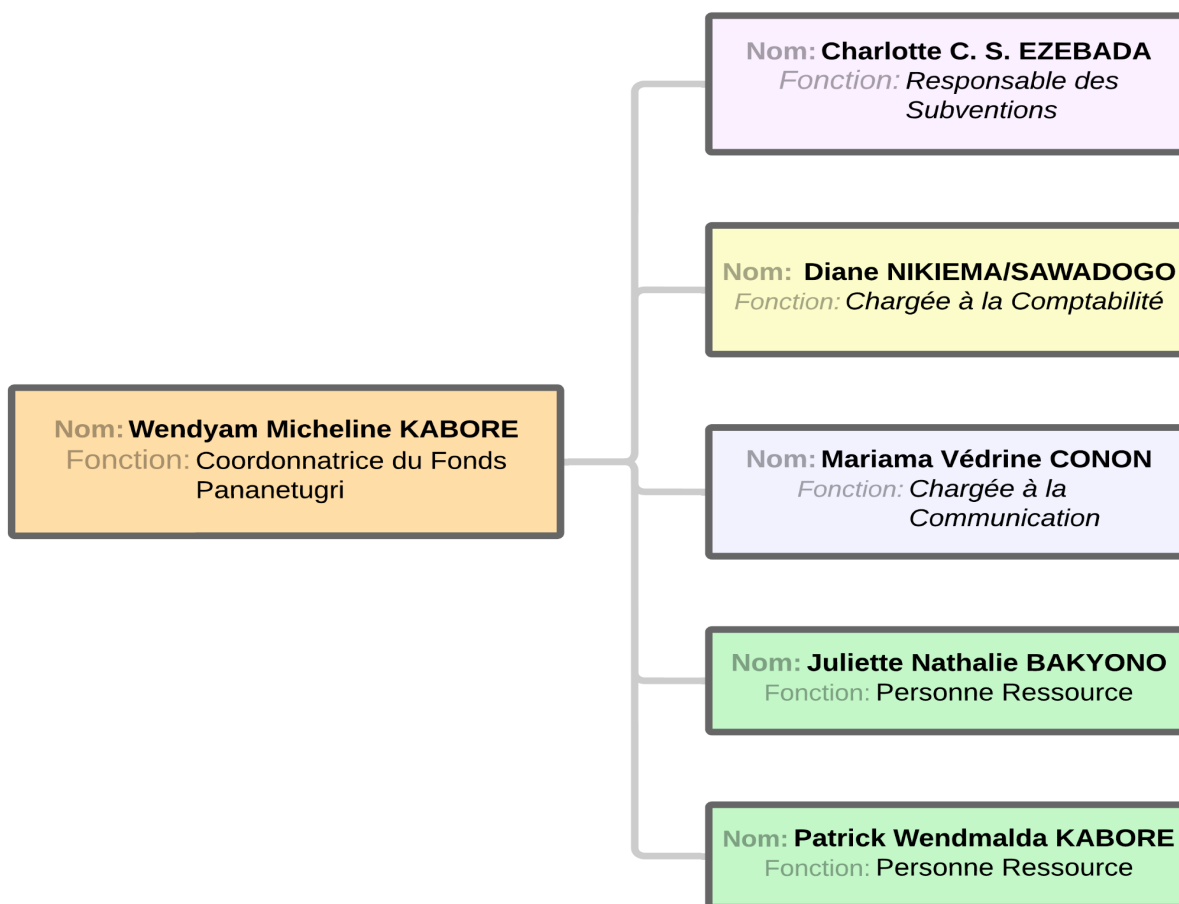


Figure 3 Organigramme du Fonds Pananetugri, août 2023

### **Cartographie des actions du Fonds Pananetugri depuis sa mise en place**

Depuis sa création, le Fonds Pananetugri a connu deux déploiements officiels et a soutenu 32 OSC des 9 pays d'intervention sur des projets novateurs et transformationnels de la situation des JFF en Afrique de l'Ouest Francophone. Parmi les OSC du premier déploiement, 10 ont bénéficié d'un appui continu sur toutes les années de mise en œuvre du Fonds. La cartographie des OSC bénéficiaires du Fonds Pananetugri se présentent comme suit :

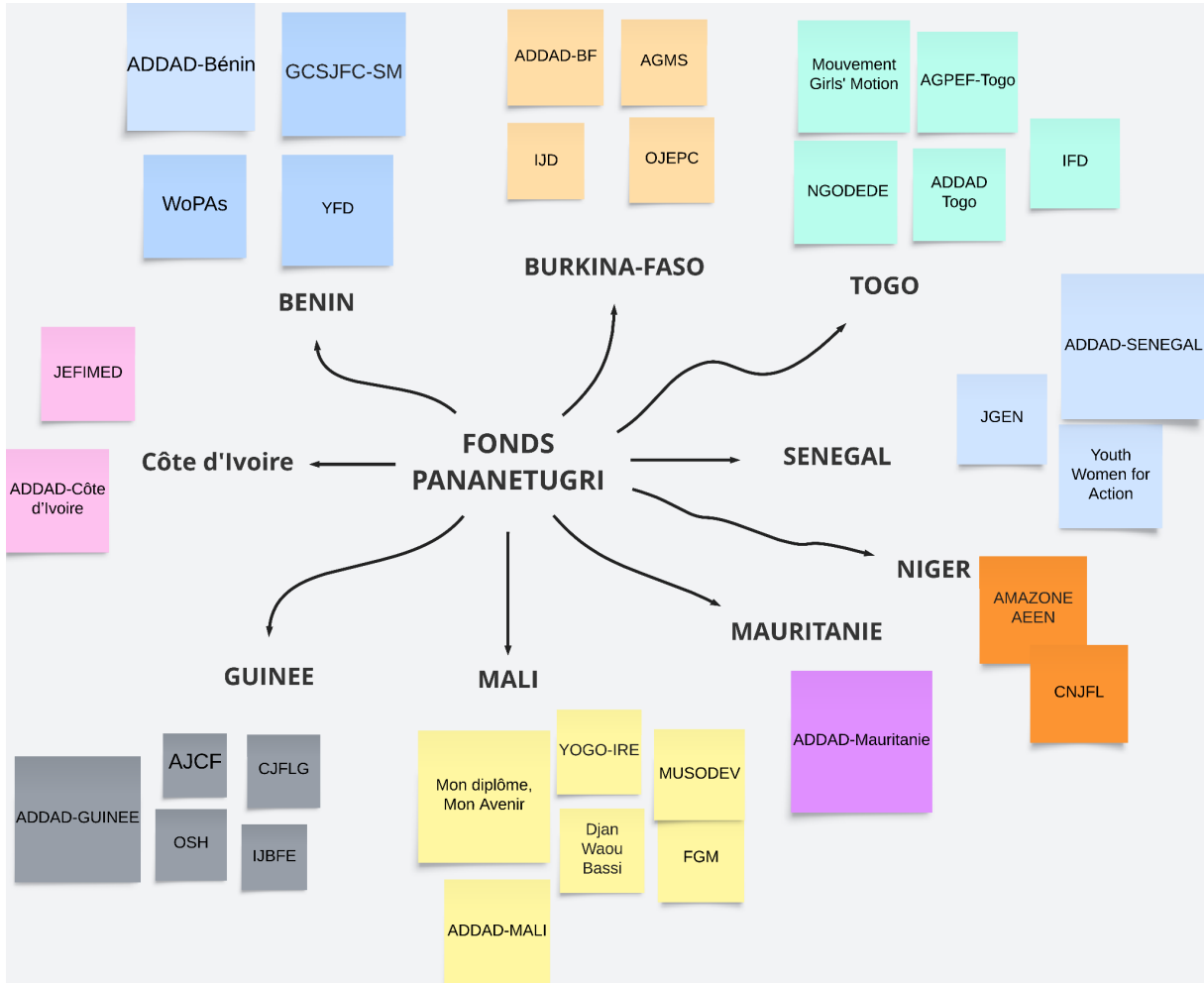


Figure 4 Cartographie des bénéficiaires du Fonds Pananetugri 2021-2023

*1-2-2- Analyse de l'environnement du Fonds Pananetugri*

Dans cette partie de notre travail, nous avons réalisé le diagnostic Strengths, Weaknesses, Opportunities et Threats (SWOT) du Fonds Pananetugri. Cette analyse nous permet de faire ressortir, les forces dont il dispose pour surmonter ses faiblesses, ainsi que les opportunités qui se présentent et qui peuvent orienter ses actions et l'appuyer dans l'atténuation de ses menaces. Elle constitue une analyse de l'environnement interne et externe du Fonds Pananetugri.

Tableau 1 Analyse Swot du Fonds Pananetugri

	Utile	Nuisible
	Forces	Faiblesses
Interne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Spécificité du fonds à adresser uniquement les problèmes des jeunes femmes et filles ;</li> <li>- Assez bonne perspective de gestion ;</li> <li>- Existence de document cadre stratégique ;</li> <li>- Existence de document cadre de mise en place et de fonctionnement des membres du Comité d'évaluation ;</li> <li>- Existence d'une équipe de coordination transversale et de compétences variées ;</li> <li>- Disposition de partenaires financiers diversifiés ;</li> <li>- Visibilité dans les instances régionales de droit des jeunes filles et jeunes femmes ;</li> <li>- Bonne réputation et solide liens tissés avec les 32 OSC subventionnées de 2021-2023 ;</li> <li>- Existence de rapports narratifs et financiers des subventions octroyées ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Équipe de coordination très réduite ;</li> <li>- Absence d'un mécanisme formel de suivi évaluation des projets/actions subventionnées ;</li> <li>- Manque de ressources pour répondre à la demande croissante des OSC ;</li> <li>- Absence d'une stratégie de mobilisation des ressources ;</li> <li>- manque d'un plan de renforcement de capacité technique de</li> </ul>
	Opportunités	Menaces
Externe	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En finançant des actions novatrices et fédératrices, le fonds a la possibilité d'avoir un impact significatif sur les droits et le bien-être des jeunes filles et jeunes femmes, contribuant ainsi à un changement social positif ;</li> <li>- Synergie d'actions possible avec d'autres acteurs pour offrir un paquet de service innovant et structurant ;</li> <li>- existence d'un modèle souple et flexible pouvant attirer plus d'OSC demandeurs et plus de Bailleurs de fonds ;</li> <li>- Le financement réussi de 32 OSC offre une base solide pour amplifier l'impact du fonds.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concurrence dans le secteur des subventions ;</li> <li>- caractère traditionnel des interventions ;</li> <li>- Concurrence croissante avec les bailleurs traditionnels en termes de ressources financières disponibles ;</li> <li>- Concurrence croissante avec les bailleurs féministes et flexibles de la région en terme de mécanisme de mise en œuvre plus innovants et flexibles</li> <li>- changements politiques ou instabilités dans les pays cibles pouvant affecter les activités du fonds.</li> </ul>

Le prochain chapitre va aborder les approches conceptuelles et théoriques mobilisées pour mener cette étude.

## **Chapitre 2 : Approches conceptuelles et théoriques**

La présente revue de littérature est structurée en trois points : la clarification des concepts clés, la recension des travaux et la synthèse des théories suivie des propositions de recherche.

### **2-1- Clarification des concepts**

Il sera défini les concepts clés de cette recherche que sont : financement, mécanisme de financement, organisation de la société civile, sexospécificité et égalité genre.

#### *2-1-1- Financement*

La première définition qui a retenu notre attention lors de nos recherches est celle de (Fontaine, 2017) pour qui, le financement se réfère à la façon dont les entreprises acquièrent des fonds pour mener à bien leurs activités. Il peut s'agir de financements internes tels que les bénéfices réinvestis ou de financements externes tels que les prêts bancaires, les émissions d'actions ou les obligations. Le financement est crucial pour le développement et la croissance des entreprises, ainsi que pour leur survie à long terme.

Les auteurs (Brealey et al., 2019), dans leur ouvrage "Principles of Corporate Finance" soulignent que le financement fait référence aux méthodes par lesquelles une entreprise obtient les fonds nécessaires pour financer ses activités, notamment pour investir dans de nouveaux projets, pour rembourser des dettes existantes ou pour payer des dividendes aux actionnaires. Ces deux auteurs ont évoqué les mêmes formes de financement dont l'émission d'actions, l'émission d'obligations, l'octroi de prêts bancaires ou le recours à des fonds propres de l'entreprise. Aussi, le choix du type de financement dépend des objectifs financiers de l'entreprise, de sa situation financière et des conditions du marché financier.

#### *2-1-2- Mécanisme de financement*

Selon (Ponssard Jean-Pierre, 2007), le mécanisme de financement peut être défini comme l'ensemble des modalités et des instruments qui permettent de mobiliser les ressources financières nécessaires à la réalisation d'un projet économique ou social. Il peut inclure des sources de financement publiques ou privées, telles que des subventions, des prêts, des investissements en capital, des garanties de crédit, des donations ou des crowdfunding. Le choix du mécanisme de financement approprié dépendra de nombreux facteurs, tels que la nature du projet, sa taille, son coût, sa rentabilité, le risque associé, le profil des investisseurs potentiels et les conditions du marché financier.

Dans son ouvrage "Les mécanismes de financement des entreprises", (Husson, 2013) définit le mécanisme de financement comme l'ensemble des procédés mis en œuvre pour réunir les

ressources financières nécessaires au fonctionnement et au développement de l'entreprise. Il peut donc s'agir de l'utilisation de fonds propres, de l'endettement, de l'émission d'actions ou d'obligations, ou encore de l'accès à des financements publics ou privés. Le choix du mécanisme de financement dépendra des besoins de l'entreprise, de son profil de risque et des conditions du marché financier.

Les mécanismes de financement tels que définis par (Kamguem, 2012), sont l'ensemble des techniques, des politiques financières et des plans élaborés pour apporter un appui de nature financier à une action ou une activité.

Généralement, les mécanismes de financement font partie intégrante des financements innovants pour le développement. En d'autres termes, les financements innovants comprennent tout un éventail d'initiatives et de mécanismes. Selon la résolution 65/146, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en décembre 2010<sup>7</sup>, les mécanismes de financement innovants contribuent à aider les pays en développement à mobiliser des ressources additionnelles aux fins du développement sur une base durable, prévisible et volontaire. La mise en œuvre de ces mécanismes implique les organisations de la société civile, car celles-ci jouent un rôle primordial dans le Mécanisme de financement mondial. Ces organisations ont la capacité de relayer et d'amplifier les voix des citoyens qu'elles représentent afin d'influencer la hiérarchisation des priorités au niveau gouvernemental, de surveiller l'avancement des engagements de leurs gouvernements respectifs et, enfin, de tenir ces mêmes gouvernements responsables pour la mobilisation des ressources nationales et l'amélioration des résultats (Evidence4Action–MamaYe, 2018).

### *2-1-3- Organisations de la Société Civile*

La notion des organisations de la Société civile est abordée sur ces différentes facettes par plusieurs chercheurs. Globalement, le concept de société civile a un sens polysémique.

La société civile peut être définie comme "l'ensemble des organisations et des mouvements non gouvernementaux qui représentent les intérêts et les valeurs de la population et qui cherchent à influencer les politiques publiques et les pratiques des entreprises" (Frimousse & Peretti, 2022).

D'après (Laville & Salmon, 2016), professeur de sciences de gestion à l'Université Paris Est, la société civile est "l'ensemble des organisations et des mouvements qui se situent en dehors de l'État et du marché, mais qui ont une capacité d'action sur la vie sociale, économique et politique". Cela inclut des acteurs tels que les associations, les syndicats, les ONG, les fondations et les groupes de pression. Ces acteurs agissent pour promouvoir des intérêts collectifs, tels que la protection de l'environnement, la défense des droits de l'homme, l'égalité genre, l'amélioration de la qualité de vie, etc.

---

<sup>7</sup> (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2010)



Selon Laville, la société civile est un acteur important de la démocratie et de la régulation sociale, car elle offre une voix aux citoyens et contribue à la prise de décision publique.

Nous avons exploré également les idéologies de Hegel sur la question (Lefèvre & Macherey, 1984). Pour ce dernier, la société se définit en trois niveaux, à savoir : la Famille, la Société Civile et l'Etat. Il précise que la famille est destinée à élever des enfants qui la quitteront à leur majorité pour fonder une nouvelle famille. Quant à la Société civile, elle est comme un lieu des besoins satisfaits par le travail ; donc elle est avant tout économique. Et pour finir, l'État est un régulateur de l'ensemble par son organisation juridique et politique.

Alexis de Tocqueville , s'opposant à Hegel (Biglia, 2015), perçoit la société civile comme : « l'égalité peut s'établir dans la société civile, et ne peut régner dans le monde politique. On peut avoir le droit de se livrer aux mêmes plaisirs, d'entrer dans les mêmes professions, de se rencontrer dans les mêmes lieux ; en un mot, de vivre de la même manière et de poursuivre la richesse par les mêmes moyens, sans prendre tous la même part au gouvernement » (RePaSOC, 2018)<sup>8</sup>.

La société civile, comme le souligne Théodule NOUATCHI (KAKAI, 2017), est un concept flou et ambivalent. A l'en croire, le terme même de Société civile renvoie à des acceptions diverses. Selon lui, "La Société civile est le groupement humain qui gère le bien commun, qui est à l'origine de l'Etat ou qui s'oppose à lui". Plus loin, Théodule N. réussit à spécifier les différentes composantes de la société civile. Il rapporte que la Société civile "est composée d'associations à but non lucratif et apolitique poursuivant des objectifs d'intérêt général. Elle a pour but de défendre et de promouvoir des objectifs d'intérêts des populations. Son mode de fonctionnement est basé sur une prise de décision démocratique. Elle exerce des fonctions d'auto gouvernance aux plans local, national et international, indépendamment de l'État et du marché ou du pouvoir politique".

Par ailleurs, (Poncelet & Pirotte, 2003) a apporté des éléments contextuels qui donnent plus de précision sur la catégorisation des organisations de la société civile. D'après ces recherches, la notion de société civile a trois dimensions :

- une dimension sociologique visant la constitution, la mobilisation et la représentation des groupes sociaux, leurs organisations internes, leurs rapports au politique, aux autres groupes sociaux et à l'espace public ;
- une dimension économique dans la mesure où ces organismes participent directement ou indirectement à la production de biens et services censés satisfaire des besoins fondamentaux ;

---

<sup>8</sup>RePaSOC, 2018, "ETATS GÉNÉRAUX DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU BÉNIN : Du recentrage du concept à la structuration et à la professionnalisation des organisations de la Société Civile pour un développement durable", p.17

- une dimension historique et culturelle car elle participe à la (re)production des identités et des valeurs et simultanément au changement social et à l'innovation culturelle (Poncelet, 2004).

L'Organisation des Nations Unies ONU, s'inscrivant dans une logique de précision, définit la société civile comme « un troisième secteur » aux côtés du gouvernement et le monde des affaires (RePaSOC, 2018).

Pour les institutions de Breton Woods, notamment la Banque Mondiale, la société civile est un « large éventail d'organisations non gouvernementales et à but non lucratif qui animent la vie publique, et défendent les intérêts et les valeurs de leurs membres ou autres, basés sur les considérations d'ordre éthique, culturel, politique, scientifique, religieux ou philanthropique ». Le Conseil Economique et Social du Bénin allant dans le même sens que la banque mondiale définit la société civile comme « un large espace, distinct, en tout cas, de l'Etat (ainsi que des organismes qui, comme les partis politiques, concourent à l'exercice du pouvoir), espace à l'intérieur duquel les citoyens exercent des activités autonomes, collectives et structurées ».

A l'analyse de ces apports, il ressort que les OSC par leurs actions s'attèlent à influencer les politiques publiques pour une meilleure prise en compte des enjeux de développement touchant à la santé, l'éducation, les droits humains, la gestion des conflits, l'environnement, l'autonomisation de la femme et bien d'autres.

Nous retiendrons dans le cadre de cette étude, que les organisations de la société civile sont des groupes communautaires de personnes, légalement constitués ou non, qui sont à but non lucratifs et qui interviennent sur les questions d'ordres sociaux, en vue du bien-être de leur communauté et qui ne sont ni politique ni confessionnel.

#### *2-1-4- Sexospécificité*

La sexospécificité est une notion qui renvoie aux différences culturelles et sociales liées au genre, qui sont construites et entretenues par les normes et les valeurs de la société. Selon l'auteur Joan Acker, la sexospécificité peut être définie comme "le processus par lequel les rôles sociaux, les comportements, les activités et les attributs sont définis comme étant masculins ou féminins, et sont ensuite hiérarchisés et différenciés en fonction de ces catégories de genre". En d'autres termes, la sexospécificité est un système de valeurs et de croyances qui attribue des rôles et des comportements différents aux hommes et aux femmes en fonction de leur sexe biologique, et qui perpétue ainsi des inégalités et des discriminations basées sur le genre.

La notion a été intégrée dans le système des Nations Unies en 1995 lors de la 4ème Conférence Beijing et peut-être représentée comme suit :

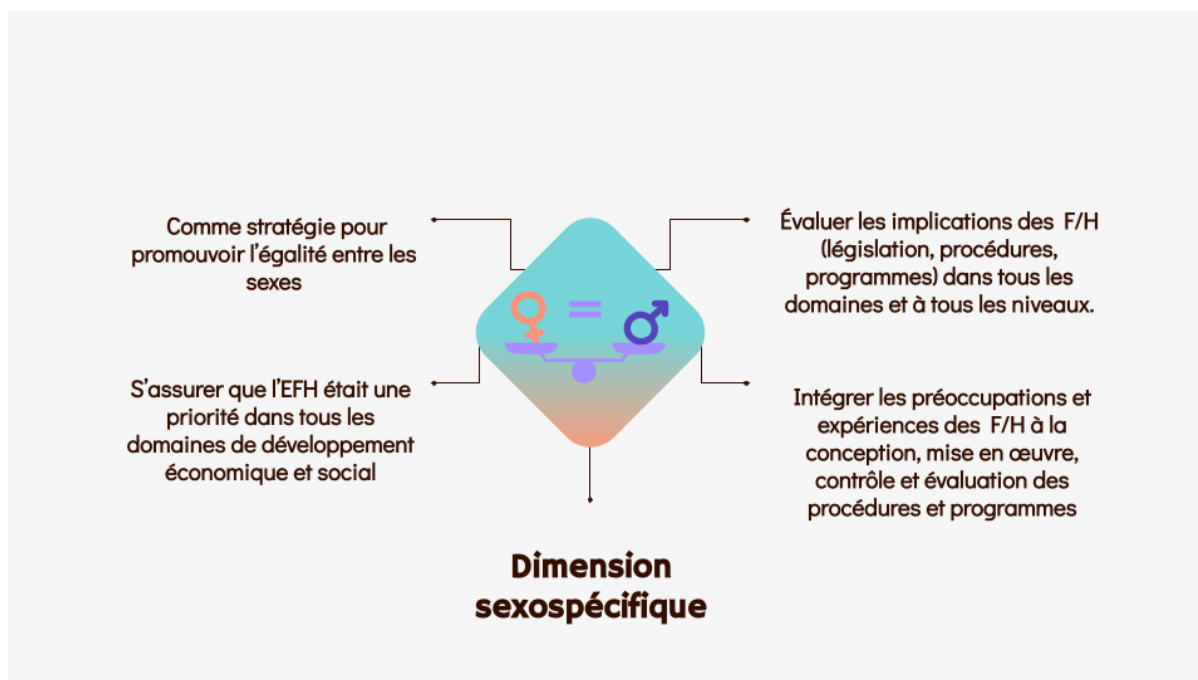


Figure 5 Dimension sexospécifique

### 2-1-5- Égalité genre

L'égalité des genres, selon l'ONU, signifie que les femmes et les hommes, ainsi que les personnes de tous genres, ont les mêmes droits, les mêmes responsabilités et les mêmes opportunités dans tous les domaines de la vie. Cela comprend le droit à une éducation de qualité, à des soins de santé, à un emploi rémunéré et à des opportunités économiques, ainsi que le droit de participer pleinement à la vie politique et publique et de prendre des décisions qui affectent leur vie. L'égalité des genres est un droit fondamental de l'homme et est essentielle pour atteindre un développement durable, une paix durable et une prospérité pour tous.

De la même source, l'égalité genre représente la condition où les opportunités, les obligations et les droits sont les mêmes pour les femmes et les hommes dans tous les domaines de la vie, y compris dans les sphères économique, politique et sociale. Cela signifie que les femmes et les hommes doivent être traités de manière égale et avoir les mêmes chances d'accès à l'éducation, à l'emploi, aux soins de santé, à la prise de décisions et à la participation à la vie publique. L'égalité de genre est donc une question de justice sociale, de droits de l'homme et de développement durable.

D'après Simone DE BEAUVOIR, le « genre » (issu de l'anglais gender) est un concept sociologique, utilisé dans une acception différente de la grammaire. Il se traduit en français par : « rapports sociaux des sexes » ou encore « rapports socialement et culturellement construits entre femmes et hommes » (Chaperon, 1997). Il est une construction sociale et culturelle qui définit les rôles, les comportements, les activités et les attributs associés aux

hommes et aux femmes. Il ne se limite pas au sexe biologique, mais comprend également les aspects sociaux et culturels des différences entre les sexes.

Par exemple, dans certaines cultures, les femmes sont traditionnellement responsables des tâches ménagères et des soins aux enfants, tandis que les hommes sont chargés du travail rémunéré et de la protection de la famille. Ces rôles de genre sont souvent transmis de génération en génération par la socialisation, un processus par lequel les individus apprennent les normes et les valeurs de leur société.

L'approche genre et développement est née de la constatation que les femmes sont souvent exclues du développement et subissent des inégalités de pouvoir par rapport aux hommes. Elle vise à garantir l'égalité des chances et des droits pour les femmes et les hommes, ainsi qu'à ce qu'ils bénéficient équitablement des fruits du développement.

## **2-2- Théories mobilisées**

Dans cette seconde partie de la revue de littérature, nous aborderons d'abord les courants de pensées et travaux qui ont porté sur le financement aux OSC, ensuite les différents mécanismes d'octroi de financement disponibles pour les OSC. Pour finir, nous allons présenter quelques bailleurs de fonds sexospécifiques.

### *2-2-1- Courant de pensées sur le financement des OSC*

Les organisations de la société civile d'Afrique de l'Ouest participent activement à la vie et au développement de la communauté à la base. Dans le domaine du management et de la gouvernance des organisations, plusieurs auteurs et travaux ont abordé la question des financements des OSC en Afrique de l'Ouest. Ces travaux peuvent être classés en deux grandes catégories :

- les théories centrées sur les bailleurs de fonds, qui analysent les motivations et les objectifs des bailleurs de fonds, ainsi que les conditions qu'ils imposent aux OSC ;
- les théories centrées sur les OSC, qui étudient les stratégies de financement des OSC, ainsi que les contraintes et les opportunités auxquelles elles sont confrontées.

#### **1. Les théories centrées sur les bailleurs de fonds**

Les théories centrées sur les bailleurs de fonds mettent en évidence le rôle important que ces derniers jouent dans le financement des OSC en Afrique de l'Ouest. Les bailleurs de fonds peuvent être des États, des organisations internationales, des entreprises privées ou des fondations philanthropiques. Ils financent les OSC pour diverses raisons, telles que :

- Aider à la réalisation des objectifs de développement : les bailleurs de fonds considèrent les OSC comme des partenaires importants pour la réalisation des

objectifs de développement, tels que la réduction de la pauvreté, la promotion de la démocratie et la protection des droits humains.

- Développer la société civile : les bailleurs de fonds soutiennent également les OSC dans le but de développer la société civile en Afrique de l'Ouest. Ils considèrent que les OSC jouent un rôle important dans la promotion de la démocratie, de la transparence et de la redevabilité des gouvernements.
- Promouvoir des intérêts particuliers : les bailleurs de fonds peuvent également financer les OSC pour promouvoir des intérêts particuliers, tels que les intérêts économiques ou politiques de leurs pays d'origine.

Parmi les théories centrées sur les bailleurs de fonds, nous avons celle de l'agenda setting et celle de la dépendance aux ressources.

- **La théorie de l'agenda-setting**

La théorie de l'agenda-setting, développée par (McCombs & Valenzuela, 2021) met en évidence le rôle important que les bailleurs de fonds jouent dans la définition des priorités des OSC. Selon cette théorie, les bailleurs de fonds contribuent à définir les priorités des OSC en leur accordant des subventions pour des projets spécifiques. Cette influence peut être importante, car les OSC sont souvent dépendantes des financements des bailleurs de fonds.

Dans leur étude sur les financements des OSC en Afrique de l'Ouest, ces auteurs ont constaté que les bailleurs de fonds internationaux accordent une importance particulière aux projets de développement économique et social, tels que l'agriculture, l'éducation et la santé. Cette tendance a conduit à une concentration des activités des OSC sur ces domaines, au détriment des autres domaines, tels que la défense des droits humains ou la promotion de la démocratie. Ainsi, nous avons un système composé de bailleurs de fonds qui définissent et accordent des subventions selon leurs propres priorités et des OSC qui dépendent de ces subventions et qui sont contraints à réadapter leurs priorités. Ce système impacte considérablement les OSC en concentrant leurs activités sur les priorités des bailleurs de fonds et en limitant leur autonomie et capacité d'action.

Dans nos recherches, nous avons constaté que la théorie de l'agenda-setting a été critiquée pour être trop simpliste. Les critiques de la théorie de l'agenda-setting soulignent que cette théorie est limitée car elle ne tient pas compte de la capacité d'influence des OSC sur les bailleurs de fonds. Elles soulignent également que les OSC ne sont pas des acteurs passifs, et qu'elles peuvent résister à l'influence des bailleurs de fonds en utilisant différentes stratégies.

Selon (Keck & Sikkink, 2014), les **OSC ne sont pas des acteurs passifs**, et peuvent résister à l'influence des bailleurs de fonds. La critique souligne que les OSC sont des organisations complexes, avec des objectifs et des priorités propres. Elles sont également composées d'individus et de groupes qui ont leurs propres motivations et leurs propres intérêts. Cette

critique met en avant les différentes stratégies que les OSC peuvent utiliser pour résister à l'influence des bailleurs de fonds. Parmi ces stratégies, on peut citer :

- La négociation : les OSC peuvent négocier avec les bailleurs de fonds pour obtenir des subventions pour des projets qui correspondent à leurs propres priorités.
- La diversification des sources de financement : les OSC peuvent développer des sources de financement alternatives, telles que les contributions des membres ou les dons privés.
- Le plaidoyer : les OSC peuvent faire pression sur les bailleurs de fonds pour qu'ils adoptent des politiques plus favorables aux OSC.
- La mobilisation : les OSC peuvent mobiliser leurs membres et leurs sympathisants pour faire pression sur les bailleurs de fonds.

La seconde critique souligne que **les bailleurs de fonds ne sont pas tous homogènes** et peuvent avoir des priorités différentes (Salamon & Anheier, 1997). Par exemple, les bailleurs de fonds publics peuvent être plus intéressés par les projets de développement économique et social, tandis que les bailleurs de fonds privés peuvent être plus intéressés par les projets de développement social ou de défense des droits humains. La critique souligne que les OSC peuvent choisir leurs partenaires bailleurs de fonds en fonction de leurs priorités. Par exemple, une OSC qui travaille sur la défense des droits humains peut choisir de travailler avec des bailleurs de fonds privés qui sont plus favorables à cette cause.

La théorie de l'agenda-setting se heurte à une troisième critique de (Ebrahim, 2003) selon laquelle, **les OSC peuvent influencer les bailleurs de fonds**. Elle souligne que les OSC peuvent fournir des informations et des analyses aux bailleurs de fonds, et qu'elles peuvent mobiliser leurs membres et leurs sympathisants pour faire pression sur les bailleurs de fonds. Les bailleurs de fonds ne seraient donc pas les seuls à avoir du pouvoir dans la relation entre les OSC et les bailleurs de fonds. Les OSC peuvent également exercer un certain pouvoir sur les bailleurs de fonds, en leur fournissant des informations et des analyses qui sont importantes pour eux.

- **La théorie de la dépendance aux ressources**

Développée par (Pfeffer & Salancik, 1978), la théorie de la dépendance aux ressources est une théorie sociologique qui explique et analyse les relations entre les OSC et leurs bailleurs de fonds. Autrement dit, elle explique comment les ONG sont amenées à se conformer aux exigences des bailleurs de fonds, par exemple en matière de transparence ou de redevabilité. Selon cette théorie, les organisations sont dépendantes des ressources dont elles ont besoin pour fonctionner. Ces ressources peuvent être matérielles, telles que l'argent, les matériaux ou les équipements, ou immatérielles, telles que les informations, la technologie ou la réputation. La dépendance aux ressources conduit les organisations à s'adapter à leur environnement car celles qui ne sont pas capables de le faire risquent de ne pas pouvoir

obtenir les ressources dont elles ont besoin pour fonctionner. Cette dépendance peut ainsi limiter l'autonomie des OSC et leur capacité d'action.

Dans leur étude sur les financements des OSC en Afrique de l'Ouest, (Pfeffer & Salancik, 1978) ont constaté que les OSC qui dépendent des financements publics sont plus susceptibles de se conformer aux normes et aux procédures établies par les gouvernements. Cette conformité peut limiter la capacité des OSC à s'engager dans des activités critiques ou controversées.

La théorie de la dépendance aux ressources a été critiquée pour être trop négative. En effet, les OSC peuvent également tirer profit de leur dépendance aux bailleurs de fonds, en bénéficiant de leur expertise et de leur soutien. De plus, les bailleurs de fonds ne sont pas tous omnipotents, et les OSC peuvent résister à leur influence.

## **2. Les théories centrées sur les OSC**

La théorie centrée sur les OSC est une approche de la recherche sur les organisations non gouvernementales (OSC) qui met l'accent sur les perspectives des OSC elles-mêmes.

### **● La théorie du cycle de vie des OSC**

Développée par (Anheier, 2005), elle analyse le développement des OSC en fonction de leur âge et de leur taille et propose une approche dynamique de la compréhension de leur développement. Selon cette théorie, les OSC passent par différentes phases au cours de leur développement, chacune ayant ses propres besoins en matière de financement. Elle définit ainsi, quatre phases principales dans le cycle de vie des OSC avec des défis et opportunités diverses :

- La phase de gestation : cette phase est caractérisée par la formation de l'OSC et le développement de son projet. C'est une période difficile, car l'OSC doit trouver des ressources pour démarrer ses activités. Elle doit également développer une stratégie de communication pour faire connaître son projet et attirer des soutiens.
- La phase de croissance : cette phase est caractérisée par l'expansion des activités de l'OSC et l'augmentation de ses ressources. C'est une période passionnante, mais elle peut aussi être stressante, car l'OSC doit gérer son expansion. Elle doit également développer ses compétences et ses capacités pour faire face à l'augmentation de sa taille et de ses activités.
- La phase de maturité : cette phase est caractérisée par une certaine stabilité des activités de l'OSC et de ses ressources. C'est une période de consolidation, mais elle peut aussi être synonyme de stagnation. L'OSC doit veiller à maintenir son dynamisme et son innovation pour continuer à répondre aux besoins de son public.
- La phase de déclin : cette phase est caractérisée par une contraction des activités de l'OSC et de ses ressources, jusqu'à sa disparition. C'est une période difficile, car l'OSC

doit faire face à des contraintes de ressources et de personnel. Elle doit également trouver une solution pour assurer la continuité de ses activités, par exemple en fusionnant avec une autre OSC ou en étant reprise par une entreprise privée.

- **La théorie de la diversification des ressources**

Elle souligne l'importance pour les OSC de diversifier leurs sources de financement. Selon cette théorie, les OSC qui ne dépendent pas d'une seule source de financement sont plus résilientes et plus capables de poursuivre leurs activités (Salamon & Anheier, 1997).

Salamon et Anheier identifient six principales sources de financement des OSC :

- les contributions des membres ;
- les dons privés ;
- les subventions publiques ;
- les ventes de biens et services ;
- les activités commerciales ;
- les revenus d'investissements.

La diversification des ressources présente plusieurs avantages pour les OSC. Elle permet entre autres de réduire la dépendance à une seule source de financement, d'améliorer la stabilité financière, d'augmenter la flexibilité d'action et de renforcer l'autonomie des OSC.

### *2-2-2- Les mécanismes d'octroi de financement aux OSC en Afrique de l'Ouest*

A but non lucratif, les OSC tirent leur sources de financement des dons, des subventions, des prêts, des financements basés sur les résultats, des financements issus de partenariats public-privé... Les principales agences de financement incluent les gouvernements locaux et étrangers, les organisations internationales telles que l'Union Européenne et les Nations Unies, ainsi que les fondations et les organisations de la société civile elles-mêmes.

Les mécanismes de financement de la société civile peuvent varier en fonction de nombreux facteurs, tels que le pays, le contexte socio-économique, les acteurs impliqués...Au titre de ces mécanismes, nous avons :

#### **Les partenariats public-privé**

Les partenariats public-privé impliquent une collaboration entre une organisation de la société civile, un gouvernement et/ou une entreprise pour financer un projet ou une initiative spécifique. Les partenariats public-privé peuvent offrir des avantages tels que des ressources supplémentaires et une expertise technique. Le concept a été développé par (Sachs, 2005), économiste et directeur du Centre pour le développement durable de l'Université Columbia. Dans son livre, Sachs met en avant l'importance des partenariats entre



le secteur public, le secteur privé et les OSC pour atteindre les objectifs de développement du millénaire. On pourrait résumer le concept par la suivante schématisation :

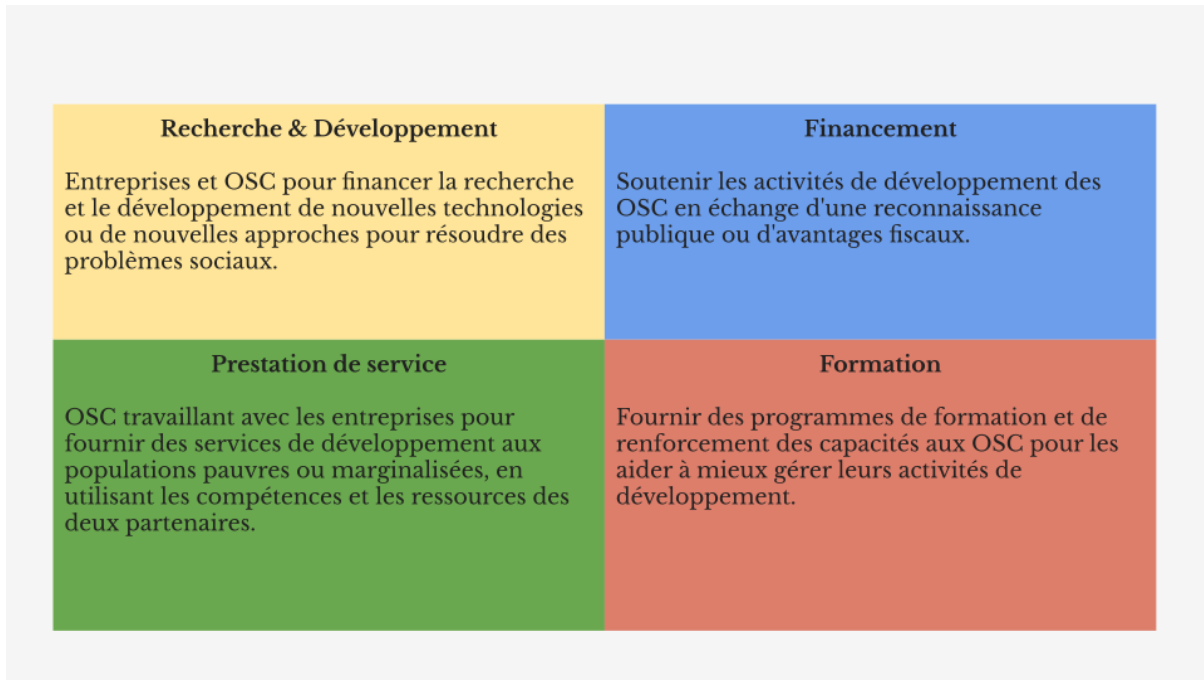


Figure 6 Tableau illustrant le partenariat Public Privé selon Sachs, 2005

### L'approche Subvention

Il s'agit de fonds octroyés en soutien à des projets spécifiques (gouvernements, organisations, internationales, fondations). Selon R. Taylor et S. Rocha (Fontaine, 2017), c'est un moyen important de financement des OSC car elles leur permettent de poursuivre leurs objectifs sans être soumises aux pressions du marché. Les subventions sont destinées à soutenir les activités de l'OSC sur une période donnée et permet aux OSC de se concentrer sur les causes plutôt que sur les priorités des bailleurs de fonds. Elles sont attribuées sur la base d'une proposition de projet, qui doit décrire en détail les activités prévues, les résultats escomptés et le budget nécessaire. L'Approche Subvention propose également que les subventions devraient être fournies de manière flexible, pour permettre aux organisations de s'adapter aux changements de leur environnement et de leur mission. Les subventions devraient également être assorties de conditions pour s'assurer que les fonds sont utilisés de manière efficace et efficiente. Cette approche présente donc plusieurs avantages.

Tout d'abord, les subventions permettent aux OSC de travailler de manière indépendante, sans être soumises aux contraintes des bailleurs de fonds privés. Cela peut garantir une plus grande liberté d'action pour les OSC, leur permettant de se concentrer sur les causes qu'elles défendent plutôt que sur les priorités des bailleurs de fonds.

De plus, les subventions peuvent aider les OSC à établir leur crédibilité et leur légitimité en tant qu'acteurs importants de la société civile. En recevant une subvention, les OSC peuvent être considérées comme étant soutenues par les gouvernements ou les organisations internationales, ce qui peut renforcer leur position dans les débats publics.

Enfin, les subventions peuvent aider les OSC à maintenir une stabilité financière à long terme. Contrairement aux financements par projet, les subventions peuvent offrir une certaine prévisibilité financière, ce qui permet aux OSC de planifier à long terme et de se concentrer sur leur mission plutôt que sur la recherche constante de financement.

Cependant, l'approche de subvention peut comporter des risques, notamment en ce qui concerne la transparence et la responsabilité des OSC dans l'utilisation des fonds publics. Il est donc important de mettre en place des mécanismes de suivi et de surveillance pour garantir que les subventions soient utilisées de manière efficace et transparente.

### **Le financement participatif**

Aussi appelé crowdfunding, le financement participatif permet à une organisation de collecter des fonds auprès d'un grand nombre de personnes en ligne. Ce mécanisme peut être utilisé pour soutenir des projets spécifiques ou pour financer les activités régulières d'une organisation.

### **Les prêts**

Les prêts peuvent être utilisés pour financer des activités de la société civile, mais ils sont généralement moins courants que les autres mécanismes de financement mentionnés ci-dessus. Les prêts peuvent être obtenus auprès de banques, d'organisations non gouvernementales de microfinance ou d'autres sources de financement.

Il est important de noter que ces mécanismes de financement ne sont pas mutuellement exclusifs et peuvent être combinés pour répondre aux besoins financiers spécifiques d'une organisation de la société civile.

#### *2-2-3- Le financement des projets sexospécifiques*

En ce qui concerne les approches sexospécifiques pour l'octroi de financement aux OSC en Afrique de l'Ouest, certaines organisations de financement ont adopté des politiques qui visent à promouvoir l'égalité des sexes dans la distribution des fonds. Ces politiques peuvent inclure des critères d'évaluation qui tiennent compte de l'impact sur les femmes et les filles, ainsi que des exigences de participation active des femmes dans les programmes et projets financés. Par exemple, le Fonds pour les femmes en Afrique de l'Ouest (AWDF) a pour objectif de promouvoir l'autonomisation économique des femmes en offrant des subventions et en encourageant la participation active des femmes dans la gestion des projets financés.

Les bailleurs qui financent les projets sexospécifiques varient en fonction du type de projet et de l'emplacement géographique. Nos lectures nous ont permis de recenser quelques bailleurs de projets sexospécifiques :

**Les Nations Unies (ONU)** : L'ONU finance des projets sexospécifiques à travers ses différentes agences, telles que le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

**Les gouvernements et les organisations gouvernementales** : Les gouvernements nationaux et les organisations gouvernementales telles que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et l'Agence française de développement (AFD) financent également des projets sexospécifiques.

**Les organisations non gouvernementales (ONG)** : Les ONG, telles que Plan International, CARE et Oxfam, sont également des bailleurs qui financent des projets sexospécifiques.

**Les fondations** : Les fondations privées, telles que la Fondation Gates, la Fondation Ford et la Fondation MacArthur, sont également des bailleurs qui financent des projets sexospécifiques.

Les fonds octroyés par ces différents bailleurs sont souvent conditionnés par des critères d'éligibilité variant selon le bailleur et le contexte du projet de l'OSC. Nous avons pu identifier des critères standards pour les bailleurs de fonds en Afrique de l'Ouest :

- la reconnaissance légale ;
- la gouvernance ;
- le nombre d'année d'existence élevé ;
- le plafond budgétaire annuel ;
- la capacité de gestion /Système audit ;
- l'impact et l'efficacité ;
- la transparence et la responsabilité financière.

#### **Le fonds Innovation et le Fonds d'appui au Développement Organisationnel :**

Dans le but d'accélérer le changement social et politique en Afrique de l'Ouest, Equipop<sup>9</sup> a mis en place ces deux fonds pour accroître la capacité des organisations locales à mettre en œuvre des actions collectives pertinentes et innovantes à haut impact potentiel de changement social et politique ainsi que de renforcer leur organisation afin d'améliorer la qualité des actions conduites et de renforcer leur positionnement à l'échelle nationale et sous régionale.

D'après Equipop, cet appui financier est étroitement articulé à un appui technique continu.

---

<sup>9</sup> [www.equipop.org](http://www.equipop.org)

- **Le Fonds Innovation**

Ce fonds donne aux organismes partenaires de l'Equipop « la souplesse et le temps nécessaire à la création collective de projets, à travers l'échange de savoir et la concertation multi-acteurs. Il leur donne la possibilité de construire des projets pertinents par rapport aux enjeux spécifiques des contextes nationaux, favorise l'appropriation et facilite la mise en œuvre des actions<sup>10</sup> » .

Jusqu'en 2021, ce fonds a financé six projets, dans le cadre du projet Change Lab. L'ensemble de ces projets vise à améliorer les droits et la santé sexuels et reproductifs (DSSR) des jeunes via la mobilisation sociale et politique au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger et au Sénégal. « Chaque projet est porté par un consortium d'associations nationales ».

- **Le Fonds d'appui au Développement Organisationnel (Fonds DO)**

Ce fonds est un appui aux initiatives des organisations partenaires, dans leur démarche de structuration, de professionnalisation et d'amélioration continue. 13 projets d'amélioration prioritaires ont déjà été financés par ce fonds (EQUIPOP, 2020). Les projets financés sont de plusieurs types, à savoir :

- élaboration d'un plan de développement ;
- mise en œuvre d'une stratégie de communication ;
- accompagnement à la mobilisation de ressources financières ;
- mise en place d'une politique de gestion des ressources humaines ;
- développement d'une stratégie de plaidoyer ;
- réalisation de capitalisation des activités ;
- renforcement du système de suivi et évaluation ;
- acquisition de logiciel comptable.

En somme, ce fonds contrairement aux fonds classiques, « favorise l'émergence et la construction d'une société civile forte, dont la voix compte pour accélérer le changement social et politique » .

### **2-3- Synthèse et modèle d'analyse**

A la lumière de notre revue de littérature, nous retenons deux grandes théories qui abordent les mécanismes de financement des OSC en Afrique de l'Ouest dont les théories centrées sur les bailleurs de fonds et celles centrées sur les OSC elles-mêmes.

Nous pouvons dire que la théorie de l'agenda setting et la théorie de la dépendance aux ressources sont deux théories complémentaires centrées sur les bailleurs de fonds, qui

---

<sup>10</sup>Equipop

expliquent comment les organisations sont influencées par leur environnement. Cependant, elles ont des approches différentes. Pendant que la théorie de l'agenda setting met l'accent sur l'influence des bailleurs de fonds sur les priorités des organisations, la théorie de la dépendance aux ressources, quant à elle, met l'accent sur la dépendance des organisations aux ressources dont elles ont besoin pour fonctionner.

Tableau 2 Différence entre la théorie de l'agenda setting et la théorie de la dépendance aux ressources

Caractéristiques	Théorie de l'agenda setting	Théorie de la dépendance aux ressources
Focalisation	Influence des bailleurs de fonds sur les priorités des organisations	Dépendance des organisations aux ressources
Mécanisme	Accord de subventions pour des projets spécifiques	Accès aux ressources dont les organisations ont besoin pour fonctionner
Dynamique	Unidirectionnelle	Bidirectionnelle

Les théories centrées sur les OSC étudient les stratégies de financement de ces dernières, ainsi que les contraintes et les opportunités auxquelles elles sont confrontées durant leur existence. On comprend que la théorie du cycle de vie des OSC est un cadre utile pour comprendre le développement des OSC sur le long terme et permet aux OSC de mieux anticiper les défis et les opportunités auxquels elles seront confrontées à chaque étape de leur développement afin de prendre des décisions stratégiques pour assurer leur pérennité. Tandis que celle de la diversification des ressources propose des pistes de mobilisation de ressources aux OSC en les invitant à multiplier leurs partenaires pour une meilleure autonomie.

La revue de littérature a ainsi permis de synthétiser les résultats de recherches récentes sur les financements des OSC en Afrique de l'Ouest. Ces recherches ont mis en évidence les rôles importants que jouent les bailleurs de fonds et les OSC dans le financement des OSC.

**Les bailleurs de fonds** qui peuvent être des États, des organisations internationales, des entreprises privées ou des fondations philanthropiques, financent les OSC pour diverses raisons, telles que :

- aider à la réalisation des objectifs de développement ;
- développer la société civile ;
- promouvoir des intérêts particuliers.

Ils peuvent avoir une influence significative sur les OSC, notamment en termes de priorités, de ressources et de gouvernance.

**Les OSC** jouent également un rôle important dans le financement de leurs activités. Elles peuvent diversifier leurs sources de financement, en s'appuyant sur les contributions des

membres, les dons privés, les activités commerciales ou les subventions publiques. Elles peuvent également adopter des stratégies pour résister à l'influence des bailleurs de fonds, telles que la négociation, la diversification des sources de financement, le plaidoyer, la mobilisation ou la recherche de partenaires bailleurs de fonds qui partagent leurs priorités.

Nous déduisons de cette synthèse, le modèle d'analyse suivant :

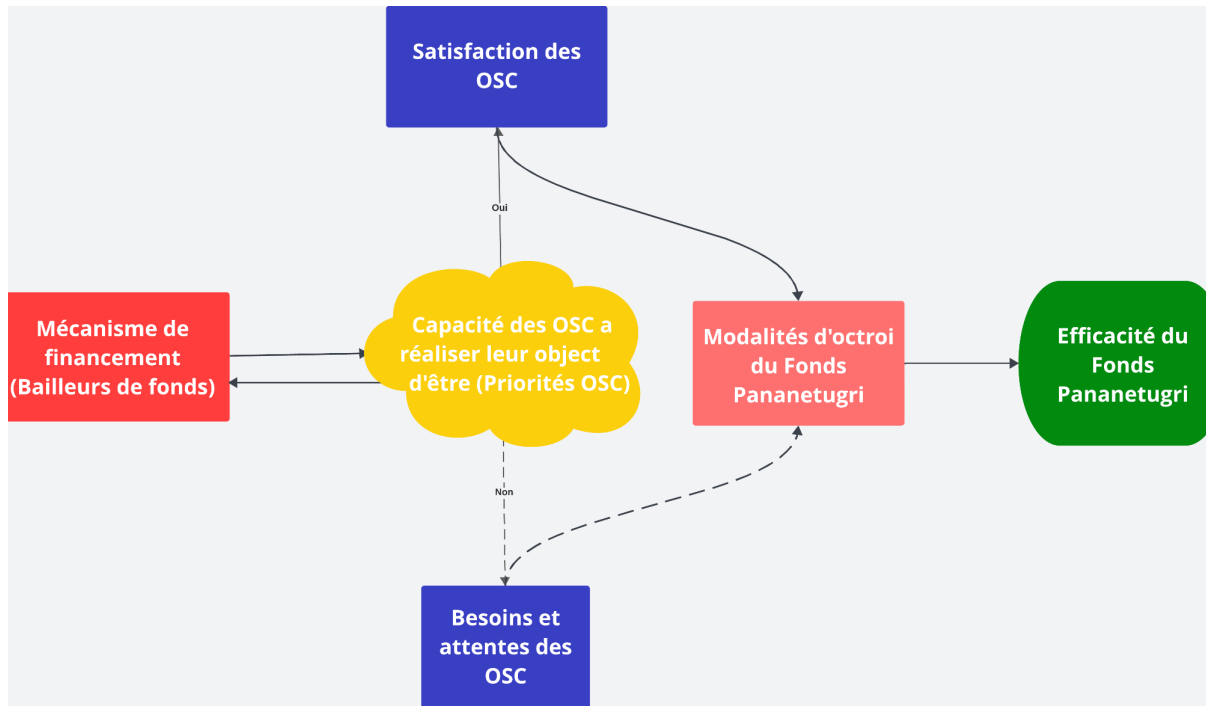


Figure 7 Modèle d'analyse

Nous le rappelons, l'objectif de notre étude est de comprendre comment les mécanismes d'octroi des financements sexospécifiques, dont le Fonds Pananetugri, influencent la réalisation de l'objet d'être des OSC travaillant pour l'égalité homme-femme en Afrique de l'Ouest. Pour ce faire, nous avons identifié trois sous-questions :

1. En quoi le mécanisme de financement d'une OSC travaillant pour l'égalité homme-femme est-il un facteur déterminant de sa capacité à réaliser son objet d'être?
2. Comment les OSC bénéficiaires du Fonds Pananetugri perçoivent-elles leur expérience de collaboration ?
3. Quels sont les besoins et attentes des bénéficiaires en matière d'octroi du Fonds Pananetugri ?

La littérature nous a permis de mieux comprendre les mécanismes d'octroi de financements aux OSC. Nous avons constaté que le financement flexible en Afrique de l'Ouest est un domaine récent et encore peu développé. Cela peut être à la fois une opportunité et un défi pour notre recherche.

D'une part, nous avons la possibilité de contribuer à ce domaine en pleine expansion. D'autre part, la diversité des approches théoriques et des pratiques rend difficile la définition de notre positionnement.

Pour répondre à nos questions de recherche, nous émettons les propositions de recherche suivantes :

**Proposition de recherche 1** : Les critères d'éligibilité, le processus de sélection, les conditions et montant de financement et l'accompagnement technique des bailleurs de fonds, sont des facteurs déterminants de la capacité des OSC à réaliser leur objet d'être.

**Proposition de recherche 2** : Les retours d'expériences des OSC bénéficiaires du Fonds Pananetugri démontrent de l'efficacité de leur collaboration avec le Fonds.

**Proposition de recherche 3** : Les modalités d'octroi du Fonds Pananetugri répondent suffisamment aux besoins et attentes des bénéficiaires.

Tableau 3 Clarification des propositions de recherche

Proposition de Recherche	Concepts Clés	Relations Entre Concepts	Indicateurs Potentiels
<b>Proposition de recherche 1</b> Les critères d'éligibilité, le processus de sélection, les conditions et montant de financement et l'accompagnement technique des bailleurs de fond, sont des facteurs déterminants de la capacité des OSC à réaliser leur objet d'être	Critères d'éligibilité, processus de sélection, condition et montant de financement, accompagnement technique, Capacité des OSC	Mécanismes de financement influençant la capacité des OSC	- Effet des mécanismes - Témoignages des représentantes des OSC
<b>Proposition de recherche 2</b> Les retours d'expériences des OSC bénéficiaires du Fonds Pananetugri démontrent de l'efficacité de leur collaboration avec le Fonds	Collaboration, OSC, Fonds Pananetugri	OSC bénéficiaires ont une expérience positive de collaboration	- Niveaux de satisfaction des OSC bénéficiaires - Exemples de collaborations réussies
<b>Proposition de recherche 3</b> Les modalités d'octroi du Fonds Pananetugri répondent suffisamment aux besoins et attentes des bénéficiaires	Modalités d'octroi, Bénéficiaires, Adéquation	Modalités d'octroi ne répondent pas suffisamment aux besoins	- Conformité des modalités avec les attentes des bénéficiaires - Suggestions d'amélioration des enjeux des entretiens

Dans le prochain chapitre, il sera présenté, le cadre méthodologique de notre recherche.

## **Chapitre 3 : Choix méthodologiques**

Dans ce chapitre, nous présenterons le terrain d'investigation et l'échantillonnage de notre étude, la méthodologie de recherche adoptée, les techniques et outils de collecte des données et la méthode de traitement de données adoptée tout en exposant les critères d'évaluation de la qualité de la recherche.

### **3-1- Terrain d'investigation et Échantillonnage**

Pour cette partie, nous allons présenter le champ de notre étude.

#### *3-1-1- Terrain d'investigation*

Il est important de circonscrire le champ de cette étude dans un espace géographique et social ; puis dans le temps. Pour étudier l'effet des mécanismes d'octroi des financements sexospécifiques sur les organisations de la société civile en Afrique de l'Ouest, des choix s'imposent à nous. Le Fonds Pananetugri représente une instance de mise en œuvre d'octroi de financement flexible aux organisations de la société civile en Afrique de l'Ouest et est notre lieu de stage. Ce cadre constitue le champ d'étude choisi pour la rédaction de notre document. Il est constitué des responsables du Fonds qui nous ont permis d'examiner ses objectifs, ses modalités d'octroi et les projets qu'il a financés depuis sa mise en place en vue de constituer une base d'analyse documentaire. Aussi, on y retrouve, les OSC bénéficiaires du Fonds dont les données et réponses permettent d'évaluer l'effet du Fonds sur leur capacité à réaliser leur objet d'être.

#### *3-1-2- Echantillonnage*

Dans le cadre d'une étude quantitative, l'objectif est d'obtenir des informations riches et détaillées sur un phénomène particulier. Pour ce faire, il est important de choisir des participants qui sont en mesure de fournir ces informations. L'échantillonnage probabiliste est utilisé pour obtenir un échantillon représentatif de la population étudiée. Cependant, dans une étude qualitative, la représentativité n'est pas la priorité car l'objectif est d'obtenir des informations approfondies sur un petit nombre de participants.

Dans ce contexte, nous avons utilisé l'échantillonnage non probabiliste au jugé qui consiste à sélectionner des participants en fonction du jugement du chercheur (Claude, 2019). Nous nous sommes basés sur nos connaissances du phénomène étudié pour identifier les participants qui sont les plus susceptibles de fournir les informations recherchées.

Pour répondre à notre question de recherche, nous avons interviewé des organisations de la société civile qui ont au moins bénéficié d'une subvention du Fonds Pananetugri et qui sont toujours en cours de collaboration ou non avec ce dernier. Nous avons choisi ces



organisations car nous pensons qu'elles sont les mieux placées pour fournir des informations précieuses et approfondies sur la qualité et l'effet de leur collaboration avec le Fonds Pananetugri sur leur travail.

Au sein de ces organisations, nous avons interviewé les premières responsables, à savoir les présidentes, les directrices exécutives, les coordonnatrices de projets ou programmes, toutes des jeunes filles et jeunes femmes de moins de 40 ans. Ces personnes ont une meilleure connaissance des modalités de financement du Fonds Pananetugri en raison de leur implication dans la réalisation des projets de leur groupe.

Tableau 4 Echantillon de l'étude

<b>Pays</b>	<b>OSC répondant</b>	<b>Nombre d'année de collaboration</b>	<b>Postes des répondants</b>	<b>Sexe des répondants</b>
Bénin	OSC A : Women and Power Association	3	Coordonnatrice du projet Women Voice	Féminin
	OSC B : Youth For Development	3	Directrice Exécutive	Féminin
Togo	OSC C : Alliance Globale pour la Protection de l'Enfant et de la Femme (AGPEF-Togo)	3	Chargée de communication	Féminin
	OSC D : Initiative Femme pour le Développement (IFD)	3	Chargée de Programme Jeunesse	Féminin
	OSC E : Girls'Motion	1	Coordonnatrice Nationale	Féminin
Sénégal	OSC F : JGEN Women Global Entrepreneurship	1	Présidente	Féminin
Burkina-Faso	OSC G : Aucune Grossesse en Milieu Scolaire AGMS	3	Présidente	Féminin
	OSC H : Initiative Jeune pour le Développement IJD	3	Présidente	Féminin
Guinée	OSC I : Alliance des Jeunes pour la Cause des Femmes AJCF	3	Présidente	Féminin
Côte-d'Ivoire	OSC J : Jeunes Filles Mères Dynamiques JEFIMED	1	Directrice Exécutive	Féminin

### **3-2- Méthode, techniques et outils de collecte des données**

Nous allons décrire la démarche de recherche ainsi que la manière dont nous ferons la collecte et le traitement des données.

#### *3-2-1- La recherche qualitative*

Les questions et propositions de recherche que nous avons formulées nécessitent une enquête qualitative car elles visent à comprendre les perceptions des OSC sur les mécanismes de financement et la manière dont ces derniers influencent leur travail.

La recherche qualitative est une approche méthodologique qui permet de comprendre les phénomènes complexes en privilégiant la description des processus plutôt que l'explication des causes. Elle est inductive, réursive et souple, ce qui signifie qu'elle s'appuie sur l'expérience des participants pour construire progressivement une compréhension du phénomène (Imbert, 2010). L'objectif de la recherche qualitative est de produire et analyser des données descriptives, telles que les paroles et le comportement observable des personnes (Lapassade, 2002). Elle est particulièrement adaptée aux questions sur le pourquoi et le comment, qui requièrent une compréhension approfondie des phénomènes. Dans le cadre de notre étude, nous avons choisi d'utiliser le guide d'entretien comme stratégie de recherche privilégiée. Cette méthode nous a permis d'aller à la rencontre des histoires et des expériences des participantes dans leur contexte réel. Le choix de cette stratégie nous a permis d'obtenir une compréhension plus profonde de notre problématique et de répondre à nos questions de recherche.

#### *3-2-2- Techniques et outil de collecte des données*

##### **Le Guide d'entretien**

Parmi les formes d'entretiens (l'entretien directif, l'entretien semi-directif, l'entretien non directif) nous avons opté pour un guide d'entretien de type semi-directif. Il s'agit d'une technique de collecte de données qualitatives qui permet de recueillir des informations détaillées et approfondies sur les expériences et les perceptions des participants. Il est particulièrement adapté aux recherches qui s'inscrivent dans des paradigmes constructivistes ou interprétatifs (Imbert, 2010) et donne à l'interviewé une certaine liberté d'expression tout en permettant à l'intervieweur de guider l'entretien.

Pour répondre à nos questions de recherche, nous avons élaboré un guide d'entretien (Annexe 1). Ce guide est élaboré avec le logiciel Microsoft Word à partir de notre revue de la littérature et de la revue documentaire. Il a été construit à partir de notre modèle d'analyse, qui est fondé sur trois propositions de recherche. Pour chacune de ces propositions, nous avons formulé une série de questions qui couvrent toutes les variables concernées. Chaque

question a pour objectif de nous fournir des informations qui nous permettront de valider ou non la proposition de recherche.

Notre guide d'entretien couvre donc trois domaines : les modalités de financement du Fonds Pananetugri, le niveau de satisfaction des bénéficiaires et les besoins qu'ils expriment pour améliorer leur collaboration avec le Fonds. La dernière partie du guide est consacrée aux commentaires, questions et suggestions des interviewés.

Nous avons conscience que la qualité des questions est essentielle pour obtenir des réponses précises. Nous avons donc utilisé un mix de questions ouvertes et fermées, afin de permettre aux interviewés de s'exprimer librement tout en limitant le risque d'interprétations erronées.

Avant de mener nos entretiens, nous avons testé le guide d'entretien sur une responsable d'OSC non bénéficiaire du Fonds Pananetugri. Cette étape nous a permis de nous assurer que les questions étaient compréhensibles et qu'elles permettaient d'obtenir des réponses concrètes. Le guide a ensuite été revu, corrigé et validé par notre directeur de mémoire.

### **Revue documentaire**

Les documents sont une source précieuse d'informations dans un entretien semi-directif. Ils peuvent être utilisés pour étayer les informations obtenues par d'autres moyens, ou pour contrebalancer les biais.

Dans notre étude, nous avons collecté des données secondaires à partir de documents, tels que les conventions de partenariat entre le Fonds Pananetugri et ses bénéficiaires, les formulaires d'appel à proposition du Fonds Pananetugri et les rapports d'exécution des projets des bénéficiaires. Ces documents nous ont fourni des informations sur les modalités de collaboration entre le Fonds et ses partenaires, la nature des projets financés, etc.

L'ensemble des bénéficiaires des 9 pays d'intervention, ont été aussi rencontrés lors d'un atelier de concertation et d'évaluation de leur collaboration avec le Fonds Pananetugri. Les données collectées à cette occasion, notamment les rapports de séances, ont également servi de base pour notre analyse.

La consultation de ces documents a été importante pour notre recherche, car elle nous a permis de gagner du temps et d'améliorer la qualité des échanges avec nos répondants. En effet, nous avons pu identifier des questions qui n'avaient pas besoin d'être posées aux interviewés, car elles étaient déjà traitées dans les documents. De plus, les informations que nous avons à notre disposition grâce aux documents nous ont permis de mieux comprendre les réponses des interviewés.

### **Entretien**

La majeure partie des entretiens a eu lieu dans le cadre de mission de suivi-évaluation dans les OSC bénéficiaires du Fonds Pananetugri. Lesquelles missions ont pour but de s'enquérir de l'état d'évolution des projets de chaque OSC et de leur niveau de renforcement

organisationnel. Dix entretiens ont été réalisés avec dix organisations de la société civile de six pays d'Afrique de l'Ouest dont le Bénin, le Togo, le Sénégal, le Burkina-Faso, la Guinée et la Côte d'Ivoire. La première partie de ces entretiens a été réalisée aux sièges respectifs de chaque organisation sur rendez-vous et avec la participation des Présidentes, des Chargées de Projets et des Chargées à la Comptabilité. La seconde partie en ligne notamment avec les groupes dont les déplacements pays n'ont pas été effectués.

Les participantes ont accueilli chaleureusement l'initiative et se sont exprimées librement, nous avons eu recours à des enregistrements et à la prise de notes. Les enregistrements nous ont permis de conserver les idées des répondants et de pallier les failles de la mémorisation. L'ordre des questions dans le guide d'entretien n'a pas été suivi de manière linéaire, car certains participants ont anticipé les réponses à des questions durant leur prise de parole. Toutefois, l'ensemble des thèmes prévus ont été abordés.

Tableau 5 Présentation des interviewés de l'enquête

<b>Pays</b>	<b>OSC répondant</b>	<b>Date de l'entretien</b>	<b>Lieu de l'entretien</b>	<b>Durée de l'entretien</b>
Bénin	Youth For Development	17 février 2023	Siège sise à Calalvi / Bénin	20 minutes
	Women and Power Association	17 février 2023	Siège sise à Abomey-Calalvi / Bénin	18 minutes
Togo	Alliance Globale pour la Protection de l'Enfant et de la Femme (AGPEF-Togo)	21 février 2023	Siège sise à Lomé/ Togo	20 minutes
	Initiative Femme pour le Développement (IFD)	21 février 2023	Siège sise à Lomé/ Togo	30 minutes
	Girl's Motion	22 février 2023	Hôtel Riviera à Lomé/ Togo	20 minutes
Sénégal	JGEN Women Global Entrepreneurship	24 mai 2023	Siège sise à Dakar/ Sénégal	20 minutes
Burkina-Faso	Aucune Grossesse en Milieu Scolaire AGMS	28 août 2023	En ligne	10 minutes
	Initiative Jeune pour le Développement IJD	28 août 2023	En ligne	10 minutes
Guinée	AJCF	30 août 2023	En ligne	10 minutes
Côte-d'Ivoire	Jeunes Filles Mères Dynamiques JEFIMED	30 août 2023	En ligne	10 minutes

### **3-3-Traitement des données**

#### **1. Codage des entretiens et analyse thématique**

Après avoir recueilli des données qualitatives à travers des entretiens, nous avons procédé à leur retranscription. Une fois les entretiens intégralement retranscrits avec la **méthode mot pour mot**, nous avons procédé à leur codage, qui consiste à identifier les unités de sens dans les données et à les regrouper en catégories thématiques. Le codage est « le découpage des informations obtenues par observation, entrevue ou tout autre moyen, et leur enregistrement. Le codage consiste à regrouper des informations de même genre dans des catégories appelées codes. Cela permet de désindividualiser les informations, c'est-à-dire de les rendre anonymes, et de les décontextualiser, de les détacher de leur contexte original (Bedoin & Scelles, 2015).

Pour analyser nos données, nous avons utilisé une approche déductive qui part d'une théorie ou d'une hypothèse pour tester sa validité. Elle est également connue sous le nom de « raisonnement hypothético-déductif ». La méthode déductive repose sur le principe que les conclusions doivent être compatibles avec les prémisses. Les prémisses sont des déclarations qui sont considérées comme vraies ou valides. Les conclusions sont des déclarations qui sont déduites des prémisses. La méthode déductive comporte trois moments : induction, raisonnement, vérification.

L'opération de codage a été réalisée manuellement et avec le logiciel de codage NVIVO 14 qui nous a permis de générer une matrice condensée pour mieux apercevoir les verbatimes et leur contenus. Nous avons analysé les données avec l'approche horizontale et verticale qui nous a permis d'utiliser le contenu des perceptions de l'ensemble des répondants pour chaque niveau de thème.

#### **2. Les critères d'évaluation de la qualité de la recherche**

Nous avons évalué la qualité de notre recherche au regard des critères de validité et de fiabilité. La stratégie de triangulation (utilisation de plusieurs sources de données ou méthodes), nous a permis d'en assurer la rigueur.

##### **Les critères de validité**

La validité d'une étude qualitative dépend de la capacité des instruments utilisés à explorer de manière pertinente et fidèle l'objet de la recherche (Duport, 2020). (Yin, 2009) propose une typologie de la validité en recherche qualitative, qui distingue trois types de validité : la validité interne, la validité externe et la validité du construit.

→ **Validité interne** : La validité interne est un critère essentiel de l'étude qualitative, en particulier pour les entretiens. Elle correspond à la pertinence et à la cohérence des résultats d'une étude. Dans le cadre de ce mémoire, nous avons pris soin de garantir la validité interne de nos résultats en veillant à ce qu'ils reflètent fidèlement les

données collectées lors des entretiens. Nous avons également vérifié que ces résultats répondaient à nos questions de recherche.

- **Validité du construit** : Nous avons assuré la validité du construit de notre étude en clarifiant le phénomène sous étude et en sélectionnant des critères d'évaluation pertinents et appropriés, conformément aux recommandations de (Yin, 2009). De plus, nous avons utilisé deux sources de données pour collecter des informations auprès d'un échantillon diversifié de personnes, ce qui nous a permis d'obtenir une compréhension plus complète du phénomène.
- **Validité externe** : La validité externe est souvent considérée comme une faiblesse de l'étude qualitative, car elle ne permet pas de généraliser les résultats à une population plus large. Cependant, la recherche qualitative vise plutôt la généralisation analytique, qui consiste à identifier des tendances ou des schémas communs à partir d'entretiens ou d'étude de cas individuels. Selon (Yin, 2009), aucun ensemble de cas, peu importe la taille, ne peut permettre au chercheur d'atteindre la représentativité.

Dans le cadre de cette étude, nous avons été en mesure de développer un ensemble de connaissances pertinent et cohérent sur l'influence des mécanismes de financement sexospécifique sur le travail des organisations de la société civile bénéficiaires du Fonds Pananetugri. Ces résultats s'inscrivent dans la complémentarité de la théorie existante sur ce sujet.

### **Les critères de fiabilité**

Nous avons pris en compte les critères suivants pour évaluer la fiabilité de notre étude :

- **Compétence** : Nous sommes convaincus d'avoir les compétences requises pour mener une étude de cas de qualité. Nous avons été en mesure de poser des questions pertinentes, d'écouter attentivement les réponses de nos répondants et d'interpréter ces réponses de manière objective. Nous avons également une bonne compréhension du sujet de notre mémoire et nos résultats ne sont pas influencés par nos propres idées préconçues ;
- **Exactitude** : Notre collecte de données a été réalisée de manière objective. Nous avons formulé nos questions de manière neutre pour ne pas influencer les réponses. Nous avons également transcrit et analysé les données avec précision, ce qui nous permet d'obtenir des résultats concordants avec les données recueillies ;
- **Qualité de l'échantillon** : La recherche qualitative repose sur un échantillonnage théorique non probabiliste, qui se concentre sur la qualité des répondants plutôt que sur leur représentativité statistique (Guéguen, 2016). Grâce à des critères préétablis, nous avons pu constituer un échantillon de qualité, composé d'acteurs avisés de la société civile en Afrique de l'Ouest, issus de différentes organisations et de différents pays.

Ce chapitre a permis de décrire la méthodologie utilisée pour collecter et analyser les données. Le prochain chapitre présentera les résultats obtenus et leurs analyses.

## **Chapitre 4 : Résultats et suggestions**

L'objectif de ce chapitre est de présenter les résultats obtenus à partir du traitement des données empiriques collectées lors des divers entretiens que nous avons menés et de les analyser. Il va servir de cadre d'interprétation de l'analyse et de la validation des propositions de recherche ainsi que la formulation des suggestions.

### **4-1- Présentation et analyse des résultats**

Pour mieux comprendre le phénomène sous étude, nous avons réalisé des entretiens auprès des responsables de dix organisations de la société civile bénéficiaires du Fonds Pananetugri. Les entretiens ont été réalisés selon un guide commun. Nous présentons les résultats de manière sommaire, mais nous soulignons certaines particularités observées entre les OSC. Cette présentation suit la logique de l'approche mixte par codage, fondée sur les propositions de recherche élaborées à partir de la revue de littérature dont les modalités de financement du Fonds Pananetugri, le niveau de satisfaction des bénéficiaires et leur expression de besoins. La figure suivante illustre une vue globale des verbatims de notre enquête :

#### *4-1-1- Modalités de financement du Fonds Pananetugri*

Les modalités de financement du Fonds Pananetugri ont fait l'objet d'une étude approfondie, fondée sur une analyse documentaire et des entretiens avec des répondants.

Les répondants ont manifesté une connaissance approfondie des critères d'éligibilité au Fonds, ainsi que de son processus de financement et d'accompagnement. Les documents étudiés, notamment la note stratégique de mise en œuvre du Fonds, le formulaire de candidature au Fonds, le document relatif au fonctionnement du Comité d'Évaluation du Fonds ainsi que les conventions de partenariat conclues entre le Fonds et ses bénéficiaires, fournissent des explications explicites sur ces modalités.

L'analyse de ce thème a fait ressortir quatre éléments essentiels, à savoir les critères d'éligibilité, le processus de sélection, les conditions et montants de financement et l'accompagnement des bénéficiaires.

#### **Critères d'éligibilité**

L'analyse des documents a permis de constater que les critères d'éligibilité au Fonds Pananetugri sont plus souples que ceux des grands bailleurs étudiés dans la revue de littérature. En effet, le Fonds est exclusivement destiné aux organisations de la société civile dirigées par des jeunes filles et jeunes femmes (JFF) âgées de moins de 40 ans, et dont le leadership est détenu par au moins 75 % de JFF. Les postes de prise de décisions stratégiques de ces OSC doivent également être occupés par des JFF, y compris les priorités financières.



De plus, les actions de ces OSC doivent démontrer un engagement envers le travail axé sur les JFF et que la subvention bénéficiera entièrement ou principalement à ces dernières. De plus, ces OSC doivent être ressortissantes de l'un des 9 pays d'intervention du Fonds dont le Bénin, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Ce contenu des critères a été confirmé par l'ensemble des répondants de l'enquête, et l'analyse des statuts et règlements des OSC a permis de corroborer ce résultat. Les critères liés au nombre d'années d'existence, à l'obligation d'enregistrement et à la possession de documents d'audit comptable ne sont pas des exigences ou des barrières à l'obtention du Fonds Pananetugri.

### **Processus de sélection**

Chaque année, le Fonds Pananetugri lance un appel à propositions afin de recueillir et de sélectionner des initiatives d'organisations de la société civile (OSC) à accompagner. Depuis sa mise en place, trois appels à propositions ont été lancés, suivant un processus préalablement établi.

La sélection des propositions à financer est assurée par un comité d'évaluation nommé pour un mandat de deux ans renouvelable. Ce comité est composé de jeunes filles et jeunes femmes (JFF) de moins de 40 ans ressortissantes de chaque pays d'intervention du Fonds. Cette composition vise à garantir que les membres du comité maîtrisent la situation et le contexte des JFF dans la région, afin de pouvoir mieux analyser les initiatives proposées par les OSC. De la phase d'appel à proposition à celle de sélection, le processus dure environ 4 mois et se présente comme suit :

Tableau 6 Processus d'appel à proposition du Fonds Pananetugri

ETAPES	DURÉE APPROXIMATIVE
Recrutement et installation des membres du Comité d'Évaluation	-
Appel à proposition du Fonds	4 semaines
Evaluation sommaire des propositions soumises par des bénévoles de IPBF	2 semaines
Affectation des dossiers aux membres du CE	1 semaine
Evaluation en distanciel par le CE	4 semaines
Evaluation finale en présentiel	1 semaine
Visite de terrain /Révision des décisions du CE par l'équipe du Fonds et Décisions finales	4 semaines
Contractualisation	4 semaines
Octroi des financements	-

La durée de collaboration entre les organisations rencontrées lors de l'enquête et le Fonds varie de trois à deux ans. L'analyse des rapports d'appel à proposition et des rapports d'activités montre que certaines organisations du premier appel à proposition n'ont pu renouveler leur collaboration après une année. En effet, les organisations bénéficiaires doivent postuler à nouveau chaque année, et certaines n'ont pas été retenues. Les principales raisons de ce non-renouvellement sont un manque de système de suivi-évaluation ou de durabilité des initiatives.

### Conditions et montant de financement

Le Fonds Pananetugri est principalement destiné aux organisations de la société civile (OSC) qui démontrent une faible capacité à accéder aux financements dits classiques, tels que ceux des bailleurs de fonds internationaux ou des États. Ces OSC doivent également avoir des budgets opérationnels annuels inférieurs à dix millions de francs CFA.

La documentation du Fonds Pananetugri distingue trois niveaux de financement :

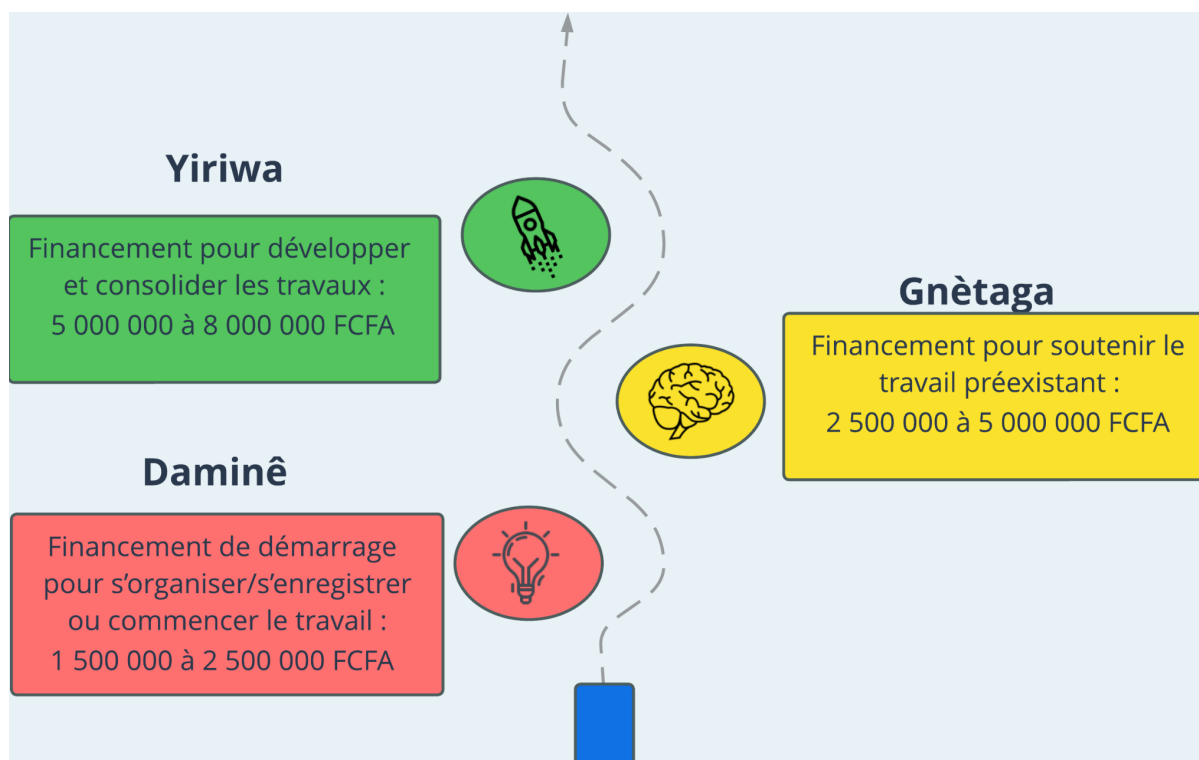


Figure 8 Les niveaux de financement du Fonds Pananetugri

### Accompagnement technique des bénéficiaires

L'une des particularités du Fonds Pananetugri que nous avons relevée lors de nos recherches réside dans sa stratégie d'accompagnement des OSC qu'il soutient. En effet, son soutien n'est pas uniquement financier, mais il comprend également un volet de renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles des bénéficiaires. Le répondant de l'OSC B l'illustre en ces termes : « Je dirai que l'accompagnement du Fonds Pananetugri n'est pas uniquement un accompagnement financier mais c'est également un accompagnement technique parce qu'au-delà du financement que le Fonds Pananetugri accorde aux organisations, il y a des personnes qualifiées dans chaque domaine d'activité pour aider les organisations dans leurs activités et leur travail de chaque jour. Aussi le Fonds organise des formations, que ce soit sur la gestion organisationnelle, la gestion de la communication. Il y a des personnes chargées de communication du Fonds qui aident les organisations partenaires, il y a les comptables du Fonds qui aident les organisations partenaires, il y a les chargés de subventions ; c'est-à-dire il y a toute une équipe à la disposition des organisations partenaires pour accompagner ces organisations-là dans l'exécution de leur travail ». Cette citation illustre bien l'existence et l'importance du volet accompagnement du Fonds Pananetugri. L'OSC A, rejoint la précédente en confiant que : « le fonds organise périodiquement des ateliers de renforcement de capacités au profit de ses partenaires pour les aider à mieux comprendre le fonctionnement du fonds et sa gestion ». « A l'issue de ces

ateliers, nous avons pu rencontrer les autres organisations des 9 pays d’Afrique de l’Ouest, nous avons échangé et partager nos expériences » dit la présidente de l’OSC G.

Les rapports d'activités du Fonds Pananetugri que nous avons examinés mettent également en évidence l'organisation de deux ateliers régionaux avec l'ensemble des bénéficiaires. Le premier, qui s'est déroulé au Togo en octobre 2022, a porté sur les défis internes de fonctionnement, de gestion et de maîtrise des textes régissant les organisations féministes en Afrique de l'Ouest. Le second, quant à lui, a abordé l'histoire et les luttes des femmes dans les pays d'intervention du Fonds, ainsi que les histoires et les réalités actuelles du mouvement féministe africain, il a également servi de cadre pour l'évaluation de la collaboration entre les deux parties.

En termes d’accompagnement des groupes, nous avons relevé lors de la documentation que des suivis périodiques en ligne sont organisés avec l’ensemble des OSC pour s’enquérir de l’état d’évolution de leur initiatives. Ces séances de suivi, notamment trimestrielles et parfois spontanées sur demande de l’OSC, sont des moments de formations en mise en œuvre programmatique d’activités et en tenue de comptes financiers.

#### *4-1-2- Niveau de satisfaction des bénéficiaires*

A la question de la satisfaction des bénéficiaires vis-à-vis de l’efficacité du Fonds Pananetugri, les avis des répondants se rejoignent à divers niveaux. L’OSC I nous confie : « à ce niveau, force est de reconnaître que les financements du fonds Pananetugri contribuent au développement personnel des bénéficiaires et leur permet de rester informés sur leurs droits notamment en matière de santé sexuelle et reproductive et les violence basées sur le genre (VBG). Il a permis à notre organisation d’être reconnue aujourd’hui comme une ONG engagée dans la lutte contre les VBG et la promotion des droits en matière de santé sexuelle et reproductive dans la région forestière de la Guinée ». Pour l’OSC A, la méthode de financement du Fonds convient car elle est flexible : « oui nous sommes satisfaites de l'accompagnement du Fonds ». L’OSC B rejoint aussi cette perception en précisant qu’il n’y a pas de sentiment d’abus de pouvoir, d’abus de confiance, d’abus de position dans la collaboration avec le Fonds. Cette dernière apporte un élément de nuance : « le Fonds Pananetugri n’est pas très très large pour couvrir tous les besoins qu’une organisation financièrement, il faut être réaliste. Il nous aide beaucoup dans nos besoins, mais c’est vrai qu’il ne couvre pas tous nos besoins parce que, au fur et à mesure que la vie d’une organisation évolue, les besoins s’accroissent et les besoins ne sont pas souvent immédiats. Les besoins viennent avec le temps et le Fonds Pananetugri ne peut pas tout couvrir ».

On remarque que les OSC manifestent leur satisfecit, néanmoins elles ont soulevé des facteurs de difficultés qui perturbent souvent le bon déroulement de leurs initiatives. On y note notamment quelques retards observés dans les délais d’envoi de mise à disposition des ressources, qui entravent le respect des planning d’activités des OSC allant parfois à des

réaménagements de leur fiche de temps. Dans l'un des rapports de suivi analysé, une OSC mentionne : « nous avons reçu tardivement la première tranche de mise en œuvre et cela à affecté tout notre planning étant que nous travaillons avec des jeunes filles ayant des contraintes de programmes scolaires donc n'étant pas accessibles à tout moment ».

L'autre difficulté touche notamment les canevas de rapportage financier qui selon plusieurs groupes est trop rigide et difficile à gérer par les OSC n'ayant pas d'expérience en gestion financière et n'ayant pas des spécialistes de la question au sein de leur groupe. Nous rappelons que les OSC sont dirigés pour la plupart par des militantes qui n'ont pas forcément d'expertise en gestion financière ou de projet. L'OSC I apporte un élément de compréhension à cette situation en ces termes : « nous éprouvons beaucoup de difficultés pour les décaissements, la gestion de notre comptabilité et la rédaction des rapports financiers car nous n'avons pas de manuel de procédure administrative et financière pour nous guider ».

Outre la contrainte de tenue de compte, une autre fait surface et touche le budget même des initiatives. En effet, le problème de non-disposition d'expertise sur les questions de conception de projet et de budgétisation, a de l'impact sur les estimations budgétaires d'activités que font les groupes elles-mêmes. Les lignes budgétaires sont ainsi mal estimées pour certaines et handicapent la réalisation des activités car le budget de l'initiative ne pouvant être changé après signature de convention. C'est avec l'air abattu que l'OSC J nous confie qu'elle a rencontré beaucoup de difficultés de non adéquation de certaines lignes du budget avec la réalité du terrain : « les achats que nous avons prévus, difficilement on arrive à les faire. Il y a une inflation des prix du marché qui va au-delà de notre budget prévisionnel et nous ne pouvons pas augmenter les prix car la convention est déjà signée. Nous essayons de voir comment prendre en charge ces suppléments ». Cette situation a amené des OSC bénéficiaires a demandé des réaménagements budgétaires qui parfois entraînent la substitution d'activités initialement prévues ou la diminution voire suppression des lignes de prises en charges de ressources humaines.

#### *4-1-3- Besoins des bénéficiaires*

Lors de notre enquête, ce thème a été abordé en fin de questionnaire et ouvre la possibilité aux répondants de faire des suggestions afin d'améliorer l'efficacité du Fonds. Les suggestions sont essentiellement basées sur les défis des OSC et leurs besoins spécifiques. Les besoins que nous énumérons ici ne sont pas exhaustifs mais représentent un échantillon précieux de tout ce que nous avons recueilli des répondants. Pour nous introduire cette partie, l'OSC D nous a rappelé un adage de leur communauté qui stipule que "l'homme est un éternel insatisfait" ; elle nous confie que ses suggestions ne sont pas preuves de non reconnaissance de l'appui précieux du Fonds, mais que leur prise en compte ne serait que salutaire pour son groupe.

Pour présenter les besoins, nous avons jugé utile de faire une classification suivant les éléments émergents des propos de nos répondants. Nous avons quatre types de besoins dont ceux liés aux ressources financières, les ressources humaines et techniques, les ressources matérielles, les ressources juridiques et politiques.

### **Ressources financières**

Nous avons noté de la part des 10 répondants, un besoin d'expansion du Fonds Pananetugri pour permettre à mieux couvrir leurs coûts de fonctionnement ainsi que des lignes de dépenses d'activités. Nous rappelons que l'OSC J avait notifié les difficultés de pouvoir respecter à la lettre, le budget initial de leur convention en raison de l'inflation des prix du marché. Une situation qui les oblige à prendre en charge les coûts supplémentaires ou dans le pire des cas, à sursoit à des activités. "Un financement élevé peut nous permettre d'être plus professionnels et aptes à répondre avec efficacité aux exigences des partenaires", dicit l'OSC J. Pour matérialiser l'élargissement du Fonds Pananetugri et donc répondre à la problématique de ressources financières insuffisantes, l'OSC D propose au Fonds de revoir les catégories de financements pour envisager une augmentation afin de leur permettre de parfaire leur intervention sur le terrain mais surtout de pouvoir acquérir du matériel de travail. Aussi, l'OSC E propose au Fonds d'appuyer ses bénéficiaires dans la consolidation de leur plan de mobilisation de ressources financières afin de les rendre plus autonomes. L'OSC I pense plutôt qu'il faut élargir les subventions aux activités génératrices de revenu afin de combler le gap de manque de ressources financières.

### **Ressources humaines et techniques**

Les ressources humaines compétentes et motivées permettent de mettre en œuvre les activités à impacts importants. Il est vrai que la documentation des actions du Fonds soulève des formations déjà organisées à l'endroit des groupes et du survit permanent qui se fait dans ce sens, néanmoins les besoins persistent. Les jours de formations ne sont pas suffisants pour appréhender les contenus (OSC B), et le manque de compétences et de ressources humaines est un défi majeur pour les OSC en Afrique de l'Ouest. Nos répondants ont à l'unanimité soulevé ce besoin. Cette déclaration du répondant de l'OSC H, en est une parfaite illustration : « il faut qu'on renforce les capacités de notre équipe dirigeante, nous ne sommes pas des experts en conception et gestion de projet ni en comptabilité ; nous rencontrons beaucoup de lacunes pour réaliser nos activités et cela impacte notre efficacité sur le terrain. Cela ne nous permet pas de répondre aussi aux exigences de résultats de nos bailleurs ». Plusieurs suggestions ont été faites pour pallier la question et celle qui a le plus retenu notre attention est celle du répondant de l'OSC E : « comme le Fonds ne peut pas se déplacer dans chacun de nos pays, il peut penser à mettre en place une plateforme de formation en ligne avec des modules de formations qui cadrent avec nos besoins spécifiques. Cela va nous permettre d'avoir beaucoup plus de temps d'assimilation et de faire suivre tous nos membres ».

### **Ressources matérielles**

Dans les documents budgétaires que nous avons étudiés, figure des lignes budgétaires pour la prise en charge du fonctionnement des groupes. Cette prise en charge est généralement composée du paiement de loyer et son entretien ; de l'achat d'outils de travail comme les papiers A4, les imprimantes, les tableurs ou les kits de formations. Les ressources allouées pour cette catégorie de dépenses représentent environ 10% telles que des bureaux, des équipements, et des infrastructures, pour fonctionner. Le manque d'accès aux ressources matérielles est également un défi pour les OSC en Afrique de l'Ouest. Le répondant de l'OSC B a émis le besoin de son groupe de disposer d'un local de travail et plusieurs des autres OSC ont mentionné le faible pourcentage accordé à l'acquisition de matériel en raison du budget limité du Fonds : « nous avons besoins d'acquérir du matériels d'équipements pour permettre à notre jeune organisations d'avoir le matériel nécessaire pour pouvoir s'imposer en tant qu'organisation de défenses des droits de jeunes filles et de jeunes femmes ».

### **Ressources juridiques et politiques**

Cet aspect n'est pas beaucoup souligné lors de notre enquête mais a attiré notre attention. Les OSC ont en effet besoin de ressources juridiques, telles que des connaissances en droit des associations et en droit des contrats, pour protéger leurs intérêts et le constat de la documentation révèle que cela n'est pas fréquemment abordé. Les ressources politiques, telles que les relations avec les décideurs politiques, pour influencer les politiques publiques sont aussi au centre du travail des OSC car elles sont souvent considérées comme la voix de la communauté à la base. L'OSC E soulève la problématique en ces termes : il nous faut des plans stratégique, un protocole de sécurité, un plan de plaidoyer afin de mieux influencer les politiques publiques pour que nos actions créent le changement ».

Nous constatons de toute cette analyse, qu'en plus des besoins généraux, les OSC en Afrique de l'Ouest peuvent également avoir des besoins spécifiques en fonction de leur taille, de leur secteur d'activité et de leur contexte géographique.

## **4-2- Interprétation des résultats**

Les résultats de notre recherche ont permis à la fois de confirmer certaines théories présentées dans la revue de la littérature et d'apporter des éléments d'explications additionnels pouvant enrichir la compréhension des mécanismes de financement des OSC en Afrique de l'Ouest spécifiquement celui du Fonds Pananetugri.

### **Modalités de financement du Fonds Pananetugri**

Selon notre première proposition de recherche, les critères d'éligibilité, le processus de sélection, les conditions et montant de financement et l'accompagnement technique des bailleurs de fond, sont des facteurs déterminants de la capacité des OSC à réaliser leur objet

d'être. Selon les résultats, la course de survie par la recherche de financement amène des OSC à abandonner leur objet d'être au détriment des programmes déjà conçus par les grands bailleurs de fonds. Les exigences de ces bailleurs, que ce soit en matière de critères d'éligibilité ou de mise en œuvre, tendent à se durcir et à se formaliser, obligeant les ONG à jouer le rôle de sous-traitants dans un environnement concurrentiel. L'exposition à des exigences "professionnelles", transforme des organisations axées sur la communauté locale, dotées d'une orientation activiste, en organisations professionnelles de prestation de services. Non seulement ces organisations perdent leurs liens avec la communauté locale, mais leur processus décisionnel interne devient très hiérarchique.

Par ailleurs, nos enquêtes révèlent que les modalités de financement du Fonds Pananetugri sont conçues pour favoriser l'accès des OSC dirigées par des JFF aux ressources financières et au renforcement des capacités. Ces deux éléments sont essentiels pour que les OSC puissent réaliser leur objet d'être, à savoir promouvoir l'égalité des sexes en Afrique de l'Ouest. Les critères d'éligibilité du Fonds Pananetugri sont conçus pour garantir que les OSC bénéficiaires sont dirigées par des JFF et qu'elles sont engagées dans des activités qui bénéficient aux JFF. Cela permet de garantir que les ressources financières du Fonds seront utilisées pour soutenir des initiatives qui sont au cœur des préoccupations des JFF. L'accompagnement technique des bénéficiaires est un élément clé des modalités de financement du Fonds Pananetugri et il est conçu pour aider les OSC bénéficiaires à renforcer leurs capacités organisationnelles et institutionnelles, à améliorer la mise en œuvre de leurs initiatives, et à maximiser l'impact de leurs activités.

Ces deux lectures nous prouvent à suffisance que le processus et le type de financement reçu par une OSC à d'impact sur la réalisation de sa mission.

### **Niveau de satisfaction des bénéficiaires**

Dans ce mémoire nous avons considéré que les retours d'expériences des OSC bénéficiaires du Fonds Pananetugri démontrent de l'efficacité de leur collaboration avec le Fonds. Les entretiens ont été concluants quant à la satisfaction des bénéficiaires à l'égard de plusieurs aspects de la collaboration avec le Fonds. Elles estiment que les financements du Fonds sont pertinents pour leurs activités car elles sont dirigées par des jeunes filles et des jeunes femmes, et leurs activités sont donc centrées sur les préoccupations de ces populations. Elles apprécient la flexibilité de la méthode de financement du Fonds car il offre des subventions qui sont adaptées aux besoins spécifiques des OSC et elles peuvent ainsi utiliser les fonds de manière flexible pour répondre à leurs priorités et objectifs. Même si des points d'amélioration de l'efficacité du Fonds ont été proposés, les OSC bénéficiaires soulignent l'absence de sentiment d'abus de pouvoir ou de confiance dans la collaboration avec le Fonds. Elles estiment que le Fonds est respectueux de leur autonomie et de leur capacité à prendre leurs propres décisions.



## **Besoins des bénéficiaires**

Notre troisième proposition de recherche stipule que les modalités d'octroi du Fonds Pananetugri répondent suffisamment aux besoins et attentes des bénéficiaires. Les résultats obtenus montrent que beaucoup de besoins des bénéficiaires ne sont pas satisfaits. En effet, les bénéficiaires ont exprimé des besoins dans quatre domaines clés : ressources financières, ressources humaines et techniques, ressources matérielles, ressources juridiques et politiques. Les bénéficiaires estiment que le montant des subventions du Fonds est insuffisant pour couvrir leurs coûts de fonctionnement et d'activités et aussi qu'il y a un manque de compétences et de ressources humaines dans leurs organisations. Les besoins en ressources matérielles et juridiques et politiques sont moins abordés, mais ils sont tout de même importants car ils peuvent avoir un impact négatif sur la capacité des OSC à mettre en œuvre leurs activités et à atteindre leurs objectifs.

Nous concluons donc que les besoins des bénéficiaires du Fonds Pananetugri ne sont pas suffisamment pris en compte par les modalités d'octroi du Fonds.

## **4-3- Recommandations**

Nous avons constaté que parmi les approches de financement identifiées dans notre revue de littérature, l'approche par subvention est le mécanisme d'octroi du Fonds Pananetugri. Ces modalités sont plus souples que celles des grands bailleurs de fonds, mais elles peuvent encore être améliorées pour répondre efficacement à l'objectif de mise en place du Fonds.

Sur la base des résultats de notre étude, nous avons donc formulé quelques recommandations pour améliorer l'efficacité des actions du Fonds Pananetugri et renforcer l'impact de ses interventions sur les organisations de la société civile en Afrique de l'Ouest. Ces recommandations portent sur les trois niveaux du modèle d'analyse que nous avons dégagés de la revue de littérature et des entretiens que nous avons menés. Pour cela, nous faisons au Fonds Pananetugri, dix grandes recommandations :

### **1. Augmenter le budget de prise en charge des frais de fonctionnement et d'acquisition de matériels**

Les équipements et les infrastructures sont essentiels au bon fonctionnement des OSC. Ils permettent aux OSC d'améliorer leurs performances et d'avoir un impact plus significatif sur leurs communautés. Cette recommandation vise donc à couvrir les coûts de fonctionnement et d'acquisition de matériels des OSC, tels que les loyers, les salaires, les fournitures de bureau, et les équipements. Ces coûts sont souvent importants pour les bénéficiaires, et peuvent limiter leur capacité à mener des activités efficaces

### **2. Étendre les subventions aux activités génératrices de revenu (AGR)**

Cette recommandation vise à aider les OSC à développer leurs propres ressources et à être moins dépendantes des subventions. Les activités génératrices de revenu peuvent prendre

de nombreuses formes, telles que la vente de produits ou services, le mécénat, ou l'investissement.

### **3. Simplifier les canevas de rapportage financier**

Les résultats de nos enquêtes ont montré que les bénéficiaires sont confrontés à des exigences de rapportage financier complexes. Ces exigences, qui comprennent une quantité importante de documentation à remplir et valider, ainsi que plusieurs types de pièces justificatives à fournir, sont parfois difficiles à comprendre et à respecter. Ce qui entraîne des retards dans l'obtention des financements et la mise en œuvre des activités. En particulier, les jeunes organisations de la société civile (OSC) rencontrent des difficultés à produire les types de pièces justificatives requis. Ces exigences les poussent à adopter une structuration administrative rigoureuse et stricte, ce qui peut les éloigner de leur nature de groupes militants et communautaires.

La simplification des canevas de rapportage financier est donc nécessaire pour permettre aux OSC de percevoir la confiance des bailleurs et d'investir plus d'énergie dans la réalisation des activités que dans la rédaction de rapports financiers de redevabilités pesants.

### **4. Mettre en place un système d'incubation à long terme pour les OSC bénéficiaires**

Suivre chaque OSC ayant été sélectionné pour un appel pendant au moins 5 années successives sans les contraindre de repasser l'appel à proposition à chaque année et de courir le risque de non-sélection. Cela permettra de mieux suivre les bénéficiaires, d'avoir un impact durable sur leur croissance et de créer un réseau solide d'action en faveur des JFF dans la région Ouest africaine. Le système d'incubation va permettre de fournir un soutien et un accompagnement à long terme aux OSC et peut prendre de nombreuses formes, telles que des formations, des conseils, ou un accès à des ressources.

### **5. Appuyez aux OSC bénéficiaires dans la mobilisation de ressources financières**

Les OSC doivent être capables de mobiliser des ressources financières de manière autonome pour assurer leur pérennité. Il est donc crucial de les aider à mettre en place, avec le concours d'experts, leur propre plan de mobilisation de ressources financières.

### **6. Recenser des besoins de formations des OSC**

Les OSC ont des besoins de formations variés, en fonction de leurs activités, de leurs objectifs, et de leurs ressources. Il est important de recenser l'ensemble des besoins de formations des OSC afin de proposer des formations adaptées à leurs besoins spécifiques.

### **7. Mettre en place une plateforme innovante de formation en ligne adaptée aux besoins des OSC**

La réponse de la mise en place d'une plateforme de formation en ligne permettrait de répondre aux besoins des OSC de manière plus efficiente et plus efficace. Les ateliers régionaux de formation réalisés par le Fonds ne sont pas à échéance régulière et leur durée

est courte pour permettre une assimilation complète des thématiques abordées. En plus, tous les responsables de projets des groupes n'arrivent pas à participer à ces rencontres régionales en raison des moyens logistiques limités. Cette plateforme aura donc pour avantage :

- offrir un accès à des formations à tout moment et en tout lieu, ce qui facilite la participation des OSC et de leur équipe dirigeante ;
- proposer des formations sur une large gamme de sujets, ce qui permet de répondre aux besoins spécifiques de chaque OSC ;
- personnaliser les formations en fonction des besoins des participants, ce qui permet de maximiser l'apprentissage ;
- évaluer le niveau d'assimilation des formations et suivre le processus de leur mise en application.

### **8. Renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation des initiatives soutenues**

Le suivi et l'évaluation sont essentiels pour garantir l'efficacité et l'efficience des interventions du Fonds et de ses partenaires. Ils permettent de :

- mesurer l'impact des initiatives des OSC sur l'atteinte de l'égalité Femme-Homme dans leur pays respectif ;
- identifier les forces et les faiblesses des initiatives ;
- améliorer les initiatives pour les rendre plus efficaces.

Le renforcement de ce mécanisme de suivi et d'évaluation peut prendre plusieurs formes, telles que :

- l'appui à l'élaboration de cadres de suivi et d'évaluation adaptés aux OSC ;
- la formation des OSC aux techniques de suivi et d'évaluation ;
- la mise en place d'outils de suivi et d'évaluation.

### **9. Encourager la collaboration entre les OSC bénéficiaires**

La collaboration entre les OSC peut permettre de :

- partager des ressources et des compétences, ce qui peut aider les OSC à améliorer leurs performances ;
- développer des projets communs, ce qui peut avoir un impact plus important sur les communautés ;
- échanger des bonnes pratiques, ce qui peut aider les OSC à apprendre les unes des autres.

La prise en compte de cette recommandation peut prendre plusieurs formes, telles que :

- la mise en place de programmes de financement d'initiatives collaboratives ;
- la mise en place de programmes de mentorat et d'accompagnement ;
- la mise en place d'espaces de rencontre et d'échange ;

#### **10. Appuyer pour la disposition de ressources juridiques et politiques par les OSC**

Les OSC sont souvent confrontées à des défis juridiques et politiques. Ces défis peuvent inclure des conflits avec les autorités, des discriminations, ou des obstacles à l'accès aux ressources. L'appui pour la disposition de ressources juridiques et politiques aux OSC bénéficiaires peut permettre de les aider à protéger leurs intérêts et à influencer les politiques publiques de leurs États par les plaidoyers en faveur des droits des jeunes filles et jeunes femmes en Afrique de l'Ouest.

#### **Matrice d'opérationnalisation**

Afin d'appuyer le Fonds Pananetugri dans la mise en œuvre de nos recommandations, nous avons défini une stratégie d'opérationnalisation. Cette stratégie est fondée sur notre modèle d'analyse initial et l'ensemble des résultats obtenus à l'issue de notre recherche.

Notre matrice d'opérationnalisation inclut les conditions préalables et les mesures concrètes représentées en marron, que le Fonds Pananetugri doit prendre pour atteindre son efficacité.

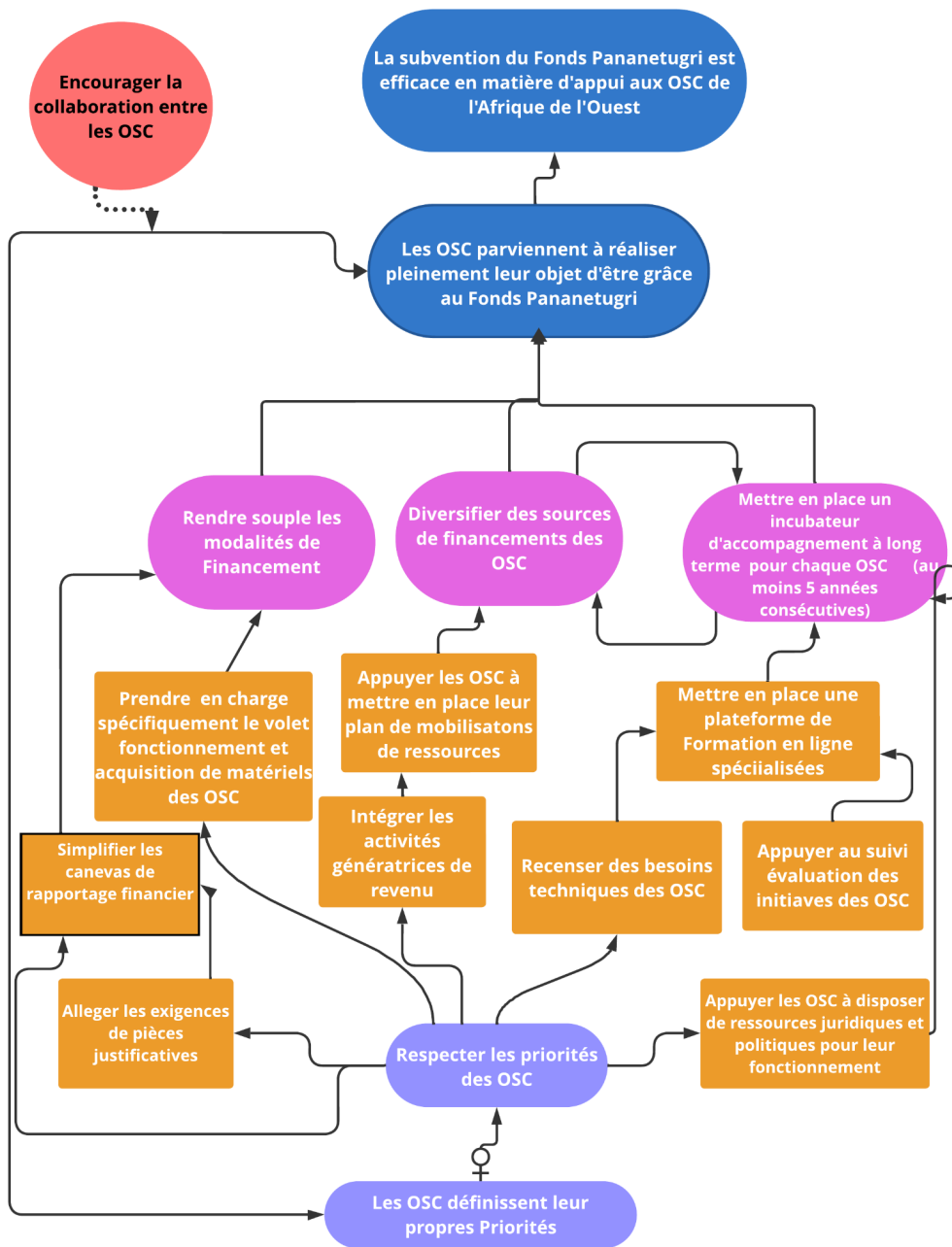


Figure 9 Matrice d’opérationnalisation de l’efficacité du Fonds Pananetugri

## **Conclusion**

Le but de cette étude était de déterminer les facteurs d'influence des mécanismes de financement sur la réalisation de l'objet d'être des OSC travaillant sur l'égalité Genre en Afrique de l'Ouest notamment en se focalisant sur le Fonds Pananetugri.

Les principaux enseignements que l'on tire de l'étude du Fonds Pananetugri sont :

- Les OSC sont des acteurs clés du développement de l'Afrique de l'Ouest. Elles jouent un rôle important dans la promotion des droits des jeunes filles et jeunes femmes, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la protection sociale et de la participation politique.
- Le Fonds Pananetugri a un potentiel important pour renforcer les capacités des OSC et pour accroître leur impact sur les jeunes filles et jeunes femmes. Cependant, le Fonds peut être amélioré pour répondre plus efficacement aux besoins des OSC.

Les théories et l'analyse des données ont permis de confirmer ces enseignements. La revue de littérature a montré que les OSC sont des acteurs importants du développement et que les financements publics peuvent les aider à renforcer leurs capacités et à accroître leur impact mais peuvent avoir et ont généralement l'effet contraire en raison de leur rigidité.

Les entretiens avec les OSC ont permis d'identifier les principaux défis auxquels elles sont confrontées, tels que le manque de financement, de ressources et de compétences.

Les recommandations formulées à partir des résultats de l'étude s'appuient sur ces enseignements et sur les théories et l'analyse des données notamment l'analyse approfondie des besoins des OSC. Ces recommandations visent à améliorer l'efficacité des actions du Fonds Pananetugri et à renforcer son impact sur les jeunes filles et jeunes femmes de la région de l'Afrique de l'Ouest.

### **Les limites de l'étude**

Premièrement, notre étude s'est concentrée sur le Fonds Pananetugri en tant qu'exemple hypothétique, ce qui limite la possibilité de la généraliser. Des recherches supplémentaires sur d'autres fonds et initiatives similaires seraient nécessaires pour obtenir une image plus complète de l'efficacité des financements flexibles.

Aussi, les recherches sur les financements des OSC sont confrontées à certaines limites. Une limite importante est le manque de données empiriques. Les recherches actuelles se basent principalement sur des études de cas ou des enquêtes qualitatives. Il serait utile de disposer de données quantitatives plus robustes pour tester les hypothèses à partir d'un état de l'art sur les financements des OSC.

### **Les difficultés rencontrées**

Pendant notre travail de recherche, nous occupions la fonction de Responsable des Subventions du Fonds Pananetugri et donc une grande contrainte de temps et d'organisation pour pouvoir assurer les deux charges. Nous avons dû faire preuve de tact et de discipline, choses qui n'ont pas toujours été faciles.

Aussi, notre installation au Burkina-Faso et l'intégration dans le milieu de travail ont été des plus défiants sans oublier le défi de respect de l'agenda de travail de notre Directeur de mémoire. Néanmoins nous avons pu remporter ces challenges.

### **Les perspectives**

À l'issue de cette recherche exploratoire, d'autres aspects du financement des OSC en Afrique de l'Ouest mériteraient d'être approfondies aussi bien à des fins théoriques que pratiques. Des recherches ultérieures pourraient être menées pour examiner l'impact du Fonds Pananetugri sur le renforcement des capacités des OSC et sur l'égalité des sexes. L'étude sur les OSC pourrait porter sur l'évolution des compétences des OSC, leur capacité à mener des projets de qualité, et leur impact sur les communautés. L'étude sur l'égalité des sexes pourrait porter sur les changements observés dans les conditions de vie des jeunes filles et jeunes femmes, ainsi que dans les attitudes et les comportements à leur égard.

D'autres études pourraient également aborder spécifiquement l'analyse des types de modèles économiques que pourrait mettre en place les OSC elles-mêmes pour pouvoir être autonome dans la réalisation de leur objet d'être.

## Références bibliographiques

### - Ouvrages ou chapitres d'ouvrages

Brealey, R., Myers, S., & Allen, F. (2019). *Principes ISE de finance d'entreprise* (13th edition). McGraw-Hill Education. 992 pages.

KAKAI, S. H. F. (2017). *LA CITOYENNETÉ POLITIQUE AU BÉNIN [Éléments d'instruction civique]*. Les Editions CESPo. <https://www.calameo.com/read/005666652e01dba4da5f7>

Keck, M. E., & Sikkink, K. (2014). *Activists beyond Borders : Advocacy Networks in International Politics*. Cornell University Press, Ithaca, NY.

[Anheier, H. K. \(2005\). \*Nonprofit Organizations : Theory, Management, Policy\*. Routledge.](#)

OECD. (2018). *La philanthropie privée pour le développement*. Organisation for Economic Co-operation and Development.  
[https://www.oecd-ilibrary.org/development/la-philanthropie-privee-pour-le-developpement\\_9789264303973-fr?itemId=/content/publication/9789264303973-fr&\\_csp\\_=4c49ee24b3bd c5802b8ffcf00ed8e5fd&itemIGO=oecd&itemContentType=book](https://www.oecd-ilibrary.org/development/la-philanthropie-privee-pour-le-developpement_9789264303973-fr?itemId=/content/publication/9789264303973-fr&_csp_=4c49ee24b3bd c5802b8ffcf00ed8e5fd&itemIGO=oecd&itemContentType=book)

Pfeffer, J., & Salancik, G. R. (1978). *The external control of organizations : A resource dependence perspective*. Harper & Row.  
<http://www.gbv.de/dms/bowker/toc/9780060451936.pdf>

Ponssard Jean-Pierre. (2007). *Economie de l'entreprise / Jean-Pierre Ponssard, David Sevy & Hervé Tanguy* (2e édition). Editions de l'Ecole Polytechnique.

Sachs, J. (2005). *The End of Poverty : Economic Possibilities for Our Time* (Penguin Press). Penguin Press.

Salamon, L. M., & Anheier, H. K. (1997). *Defining the nonprofit sector : A cross-national analysis*. Manchester University Press.  
<http://catdir.loc.gov/catdir/enhancements/fy0601/95039213-d.html>

Yin, R. K. (2009). *Case Study Research : Design and Methods* (1-5). SAGE.

Bedoin, D., & Scelles, R. (2015). 6. Transcription, interprétation et restitution. In *S'exprimer et se faire comprendre* (p. 135-153). Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.bedoi.2015.01.0135>

Lapassade, G. (2002). Observation participante. In *Vocabulaire de psychosociologie* (p. 375-390). Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.barus.2002.01.0375>



Laville, J.-L., & Salmon, A. (2016). Chapitre 10. Les associations et leur contribution à la démocratie. Un défi contemporain. In *Refonder les solidarités* (p. 147-162). Dunod.  
<https://doi.org/10.3917/dunod.lafor.2016.01.0147>

Lefèvre, J.-P., & Macherey, P. (1984). La société civile. In *Hegel et la société* (p. 20-52). Presses Universitaires de France.  
<https://www.cairn.info/hegel-et-la-societe--9782130387978-p-20.htm>

Duport, M. (2020). Chapitre 13. L'étude de cas. In *Produire du savoir et de l'action* (p. 153-164). EMS Editions. <https://doi.org/10.3917/ems.peret.2020.01.0153>

Guéguen, N. (2016). Chapitre 3. Échantillon et population. In *30 grandes notions de statistique descriptive en psychologie* (p. 65-78). Dunod.  
<https://www.cairn.info/30-grandes-notions-de-statistique-descriptive-en-p--9782100747511-p-65.htm>

Fontaine, P. (2017). V. Stephen A. Ross – Le principe d'arbitrage au cœur de l'évaluation des actifs financiers. In *Les Grands Auteurs en Finance: Vol. 2e éd.* (p. 163-181). EMS Editions.  
<https://doi.org/10.3917/ems.albou.2017.01.0163>

#### - **Articles**

Biglia, A. (2015). Ce qu'Alexis de Tocqueville nous apprend sur la société contemporaine. *Les Cahiers Portalis*, 2(1), 125-132. <https://doi.org/10.3917/capo.002.0125>

Chaperon, S. (1997). La deuxième Simone de Beauvoir. *Les Temps Modernes*, 593, 112-143.

Husson, J.-F. (2013). *Les mécanismes généraux de financement des communes*.  
[https://www.academia.edu/65842496/Les\\_m%C3%A9canismes\\_g%C3%A9n%C3%A9raux\\_de\\_financement\\_des\\_communes](https://www.academia.edu/65842496/Les_m%C3%A9canismes_g%C3%A9n%C3%A9raux_de_financement_des_communes)

Imbert, G. (2010). L'entretien semi-directif : À la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Recherche en soins infirmiers*, 102(3), 23-34.  
<https://doi.org/10.3917/rsi.102.0023>

Frimousse, S., & Peretti, J.-M. (2022). L'innovation managériale dans les organisations publiques. *Question(s) de management*, 39(2), 147-206.  
<https://doi.org/10.3917/qdm.219.0147>

Ebrahim, A. (2003). Making sense of accountability : Conceptual perspectives for northern and southern nonprofits. *Nonprofit Management and Leadership*, 14(2), 191-212.  
<https://doi.org/10.1002/nml.29>

Elbers, W., & Arts, B. (2011). Comment joindre les deux bouts : Les réponses stratégiques des ONG du Sud aux conditions imposées par les bailleurs de fonds. *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 77(4), 743-764. <https://doi.org/10.3917/risa.774.0743>

McCombs, M., & Valenzuela, S. (2021). *Maxwell McCombs et Sebastián Valenzuela, Setting the Agenda*. 248.

- **Rapports de recherche :**

COORDINATION SUD. (2022). *Panorama des financements accessibles aux ONG françaises* (p. 113). COORDINATION SUD.

<https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/CSUD-Panorama-des-financements-0123-1.pdf>

Fonds Pananetugri. (2020). *Cadre stratégique du Fonds Pananetugri\_Final* (p. 4). Initiative Pananetugri pour le Bien-être de la Femme.

[https://drive.google.com/file/d/18OrxgkQW6TdysC1kV\\_Qi5ENCruNxqFMu/view?ts=64ce10df&usp=embed\\_facebook](https://drive.google.com/file/d/18OrxgkQW6TdysC1kV_Qi5ENCruNxqFMu/view?ts=64ce10df&usp=embed_facebook)

Goemans, C., Sheahan, J., & Loudon, S. (2022). *Le financement de l'égalité femmes-hommes au Sahel et en Afrique de l'Ouest* (p. 43). OCDE. <https://doi.org/10.1787/02e4f750-fr>

IPBF. (2019). *la libération des jeunes femmes en Afrique de l'Ouest : Repenser la stratégie de promotion des droits des JFF en Afrique de l'Ouest Francophone*. Initiative Pananetugri pour le Bien-être de la Femme.

<https://drive.google.com/drive/search?q=owner:proposal.ipbf%40gmail.com%20after:2023-08-13>

Poncelet, M. (2004). *Les Organisations de la Société Civile et la Lutte Contre la Pauvreté en Afrique Subsaharienne* ("Présentation du GRAP « Organisations des Sociétés civiles (OSC) au Sud : développement, économie sociale et coopération ». Programme Action Nord CUD", « Actes du séminaire de recherche de Cotonou du GRAP OSC », p. 98) [Actes du séminaire de recherche de Cotonou du GRAP OSC]. Direction de la Coopération Belge au Développement (DGCD) Domaine.

<https://search.issuelab.org/resource/les-organisations-de-la-societe-civile-et-la-lutte-contre-l-a-pauvrete-en-afrique-subsaharienne.html>

RePaSOC. (2018). *ETATS GENERAUX DE LA SOCIETE CIVILE AU BENIN Du recentrage du concept à la structuration et à la professionnalisation des organisations de la Société Civile pour un développement durable*. (p. 96). RePaSOC.

<https://veillecitoyenne.bj/wp-content/uploads/2021/07/Les-Etats-Ge%CC%81ne%CC%81raux-de-la-Socie%CC%81te%CC%81-Civile-au-Be%CC%81nin-Cotonou2018.pdf>

- **Webographie**

Annan, K. (1998). *Citation de Kofi Annan*.

<https://citation-celebre.leparisien.fr/citations/138702>, consulté le 14 septembre 2023.

AWID. (1983). *AWID*. <https://www.awid.org/fr>, consulté le 15 septembre 2023.

Claude, G. (2019, octobre 22). *Étude qualitative : Définition, techniques, étapes et analyse*.

Scribbr. <https://www.scribbr.fr/methodologie/etude-qualitative/>, consulté le 13 septembre 2023.

Evidence4Action–MamaYe. (2018). *Guide pour l'engagement des OSC dans le processus du Mécanisme de financement mondial, Guide pour l'engagement des OSC*.

<https://mamaye.org/resources/toolkits/guide-pour-lengagement-des-osc-dans-le-processus-du-mecanisme-de-financement>, consulté le 13 septembre 2023.

Kamguem, G. B. (2012). *Memoire Online—Les mécanismes de financement de la banque mondiale—Gervis Briand Kamguem*. Memoire Online.

[https://www.memoireonline.com/06/17/9970/m\\_Les-mecanismes-de-financement-de-la-banque-mondiale0.html](https://www.memoireonline.com/06/17/9970/m_Les-mecanismes-de-financement-de-la-banque-mondiale0.html), consulté le 13 septembre 2023.

Pamela AKPLOGAN, P. A. (2023). *POURQUOI FINANCER LA JEUNESSE EST UN ENJEU DE DEVELOPPEMENT?*

<https://fr.linkedin.com/pulse/pourquoi-financer-la-jeunesse-est-un-enjeu-de-pamela-akplogan>, consulté le 12 septembre 2023.

Poncelet, M., & Pirotte, G. (2003). *Société civile et nouvelle gouvernance au Bénin. Quelques réflexions illustrées à partir de l'analyse du nouveau secteur ONG à Cotonou*.

<https://journals.openedition.org/apad/3573?gathStatIcon=true>, consulté le 15 septembre 2023.

EQUIPOP. (2020, janvier 16). Deux fonds pour renforcer l'impact social et politique de la société civile en Afrique de l'Ouest. *Equipop*.

<https://equipop.org/deux-nouveaux-mecanismes-de-financement-pour-renforcer-limpact-social-et-politique-de-la-societe-civile-en-afrique-de-louest/>, consulté le 13 septembre 2023.

## Liste des illustrations

Figure 1 Aide en faveur de l'égalité des genres à destination des pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, 2019	8
Figure 2 Canaux de mise à disposition de l'APD en faveur de l'égalité des genres, 2018-19	9
Figure 3 Organigramme du Fonds Pananetugri, août 2023	13
Figure 4 Cartographie des bénéficiaires du Fonds Pananetugri 2021-2023	14
Figure 5 Dimension sexospécifique	20
Figure 6 Tableau illustrant le partenariat Public Privé selon Sachs, 2005	26
Figure 7 Modèle d'analyse	31
Figure 8 Les niveaux de financement du Fonds Pananetugri	44
Figure 9 Maîtrise d'opérationnalisation de l'efficacité du Fonds Pananetugri	54

## Liste des tableaux

Tableau 1 Analyse Swot du Fonds Pananetugri	15
Tableau 2 Différence entre la théorie de l'agenda setting et la théorie de la dépense aux ressources	30
Tableau 3 Clarification des propositions de recherche	32
Tableau 4 Echantillon de l'étude	34
Tableau 5 Présentation des interviewés de l'enquête	37
Tableau 6 Processus d'appel à proposition du Fonds Pananetugi	43

## Annexes

### 1.1 Annexe 1 : Guide d'entretien

Thèmes	Questions du guide
Profil	- Présentez-vous Quel est votre poste au sein de l'OSC ? - Pouvez-vous partager avec moi, votre parcours dans les organisations de JFF? (Nombre d'années, les types d'organisations avec lesquels vous avez travaillé)
Les modalités de financement du Fonds Pananetugri	Comment le Fonds Pananetugri finance-t-il ses partenaires ?
	Quels sont les critères d'éligibilité pour recevoir un financement du Fonds ?
	Comment le Fonds Pananetugri accompagne les bénéficiaires ?
	Pensez-vous que la méthode d'obtention de financement du Fonds Pananetugri vous convient? Si non, que proposez-vous
Le niveau de satisfaction des bénéficiaires	Êtes-vous satisfait de l'accompagnement du Fonds Pananetugri ?
	Pensez-vous que le Fonds Pananetugri répond à vos besoins ?
	Recommanderiez-vous le Fonds Pananetugri à d'autres organisations ?
Les besoins des bénéficiaires	Quels sont les principaux besoins de votre organisation ?
	Comment le Fonds Pananetugri pourrait-il mieux répondre à vos besoins ?

### 1.2 Annexe 2 : Codification des données

#### Codification

- Oui je suis satisfaite de l'accompagnement du Fonds mais je voudrais encore plus plus d'appui technique.
- Le Fonds Pananetugri finance ses partenaires en faisant un appel à candidature pour sélectionner les projets pertinents des organisations qui remplissent les critères.
- D'abord il faut partir des neuf (09) pays de l'Afrique de l'Ouest francophone.

#### Besoin des bénéficiaires

- Donc au niveau des besoins, nous avons besoin de renforcement de capacités sur la mobilisation de ressources et ce renforcement de capacités par exemple ce que nous souhaiterions faire, c'est qu'à la fin nous puissions nous même avoir un plan de mobilisation de ressources pour notre association.
- Mais le plus grand besoin que nous avons présentement c'est le besoin d'un espace pour implanter le siège de notre organisation et pourquoi pas le besoin financier et technique pour l'exécution de quelques autres activités dans notre plan de travail annuel de 2023, voilà.
  - Bon, le Fonds Pananetugri pourrait mieux répondre à mes besoins si il y a plus d'appui technique en plus du financement.
  - Et aussi nous avons besoin de renforcement de capacités sur la conception, la gestion, la capitalisation de projet.
  - Répondant B

#### Niveau de satisfaction des bénéficiaires

- Oui, la méthode de subvention du Fonds Pananetugri nous convient parce que c'est d'abord un fond qui est flexible et qui permet aux jeunes organisations n'ayant pas beaucoup d'expériences dans la gestion de financement, qui permettent aux organisations-là vraiment d'acquérir des compétences nécessaires.
- Je dirai en tant que membre de Youth for Development que je suis plus que satisfaite de l'accompagnement du Fonds Pananetugri.
  - Le budget prévisionnel des projets est beaucoup modifié, chaque pays où peuple a ses réalités.

#### Modalité de financement

- Le Fonds Pananetugri finance ses partenaires sur appel d'offre et pour être éligible à ce financement, il faut être une organisation de jeunes filles et de jeunes femmes et que le lead soit prise par les jeunes filles au moins 75% de jeunes filles et de jeunes femmes.
- Donc les organisations ayant le projet adéquat postulent et si le projet est acceptable, il y a des remises à niveau, des réajustements pour permettre de voir si le projet est passable.
- Il faut aussi avoir un budget annuel de moins de dix millions de FCFA et être une organisation qui intervient dans le domaine de la promotion des droits humains de façon générale et particulièrement ceux de la jeune fille et de la jeune femme en Afrique de l'Ouest.
- Comme critères, il faut être une organisation féminine, Avoir un projet qui milite pour le bien-être et l'autorisation de la femme.
- C'est par appel à projet.